



Distr.: LIMITÉE
ECA/WA/TT&EGM/2020/1a
Document: Français
Texte original: Anglais

Dynamique de la population, dividende démographique et développement durable en Afrique de l'Ouest

**Document de travail de la réunion des Think Tanks et des experts sur
L'économie générationnelle et la transformation structurelle en Afrique de
l'Ouest**

Table des matières

I.	Introduction	2
II.	Dynamique de la population en Afrique de l'Ouest.....	4
A.	Taille de la population et taux de croissance.....	4
B.	Facteurs démographiques en Afrique de l'Ouest	8
1.	Dynamique du taux de fécondité en Afrique de l'Ouest	8
2.	Naissances et décès	11
3.	Espérance de vie	14
4.	Structure par âge de la population	15
5.	Migrations.....	18
C.	Conséquences de la COVID-19 sur la dynamique démographique	19
III.	Tirer parti du dividende démographique en Afrique de l'Ouest	19
A.	Mesurer le dividende démographique	20
1.	Rapport de dépendance en fonction de l'âge.....	20
2.	Ratio de soutien économique (calculé suivant la méthodologie NTA).....	22
B.	Conséquences de la COVID-19 sur les principaux facteurs du dividende démographique	26
IV.	Statut des objectifs de développement durable en Afrique de l'Ouest	27
A.	Dynamique démographique et objectifs de développement durable (ODD).....	27
B.	Durabilité économique	27
1.	Épargne intérieure et formation du capital	28
2.	Population active	30
C.	Durabilité sociale.....	31
1.	Pauvreté.....	31
2.	Éducation	32
3.	Santé	33
D.	Durabilité environnementale.....	34
E.	Progrès vers l'atteinte des objectifs de développement durable d'ici 2030	35
F.	Conséquences de la COVID-19 sur les ODD : défis et opportunités	36
V.	Principales conclusions et recommandations en matière de politiques	37

I. Introduction

1. La population mondiale, évaluée à 7,79 milliards d'habitants en 2020, a plus que triplé depuis 1950, où celle-ci était estimée à 2,5 milliards d'habitants. Cette croissance rapide et significative pose un réel défi, celui de continuer de garantir la disponibilité des aliments, de l'eau et d'autres ressources naturelles essentielles pour la vie humaine et l'avenir de la planète. Depuis le pic de croissance démographique annuelle de 2,1 % enregistré en 1962, l'évolution de la population mondiale a connu une baisse notable, avec un taux de croissance annuel légèrement supérieur à 1 %. Malgré la chute drastique de la croissance de la population mondiale, celle-ci continue d'augmenter de 80,7 millions de personnes chaque année, et devrait atteindre 10,9 milliards d'habitants d'ici à 2100, exacerbant ainsi l'impact de l'homme sur l'environnement.
2. Cependant, l'impact de la croissance de la population ne se fait pas ressentir de manière uniforme à travers le monde, en raison des différences significatives qui existent entre les régions et les pays. D'ici à 2100, l'Asie et l'Afrique représenteront 80 % de la population mondiale. Or, les deux continents suivront des trajectoires très distinctes au cours des années à venir. En effet, l'Asie connaîtra une baisse sensible de son poids démographique, passant de 60 %, actuellement, à 40 %, en 2100. En revanche, dans la même période, le poids de l'Afrique dans la population mondiale passera de 17 % à 40 %.
3. Le problème de la croissance démographique est particulièrement grave en Afrique de l'Ouest. Le taux de croissance de la population dans la sous-région est évalué à 2,6 % en 2020, soit plus du double du taux mondial, qui se chiffre à 1,04 %. L'Afrique de l'Ouest est confrontée à de nombreux problèmes démographiques qui pourraient freiner son développement économique. Par rapport à d'autres régions du monde, les pays de l'Afrique de l'Ouest présentent des structures démographiques singulières qui sont sources à la fois de défis et d'opportunités. Certains pays de l'Afrique de l'Ouest ont des taux de croissance de la population les plus élevés au monde, notamment le Nigéria qui est le pays le plus peuplé du continent et qui est confronté à une explosion démographique. Même si les taux de mortalité à travers le monde présentent des similitudes caractérisées par une forte réduction, la tendance mondiale masque les disparités entre les pays de l'Afrique de l'Ouest et ceux d'autres régions du monde. En effet, en Afrique de l'Ouest, la mortalité infantile est de 85 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2020, soit plus du double de la moyenne mondiale (37,57) et plus du triple de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, fixée à 25 décès pour 1 000 naissances vivantes par la cible 3.2 des ODD.
4. Avec la baisse significative de la mortalité à travers le monde, la fécondité demeure un moyen efficace d'infléchir la croissance rapide de la population. Malgré une baisse du taux de fécondité total en Afrique de l'Ouest, la moyenne est de 5 enfants par femme en 2020, et le taux de fécondité total de la sous-région devrait rester parmi les plus élevés au monde et stagner sur une longue période.

5. En conséquence, la transition démographique se produit à un rythme lent en Afrique de l'Ouest. Même si elle est susceptible de se réaliser dans chaque pays, accélérer son avènement et tirer pleinement parti du potentiel que représente le dividende démographique dépendra surtout des choix politiques visant à encadrer ce processus. En effet, la deuxième étape de la transition démographique, caractérisée par une augmentation de la population en âge de travailler par rapport à celle de la population infantile, est bénéfique pour l'économie du fait de la réduction des rapports de dépendance.
6. Le changement de la pyramide des âges présente des opportunités et des risques considérables. D'une part, l'augmentation de la proportion de jeunes peut favoriser une croissance économique rapide, à condition que ces jeunes soient hautement qualifiés et aient un emploi décent. D'autre part, lorsque beaucoup de jeunes sont non qualifiés et au chômage, ils peuvent devenir un frein à la croissance économique durable, à la cohésion sociale et à un environnement sûr. Contrairement à d'autres régions du monde confrontées au vieillissement de la population, l'Afrique de l'Ouest continuera d'avoir une immense population active qui, bien valorisée, peut permettre d'accroître les capacités de production de la région grâce à un énorme dividende démographique.
7. Parallèlement, certaines voix sont pessimistes quant à la capacité des pays de l'Afrique de l'Ouest à tirer parti du dividende démographique. Une proportion élevée de jeunes peut constituer pour les pays un point de départ pour créer et exploiter leur dividende démographique. Cependant, si le capital humain est faiblement développé et si les jeunes n'ont pas accès à des emplois décents, ce dividende peut rester utopique et difficile à atteindre. D'où l'impératif d'investir dans l'éducation, la santé et la promotion de la bonne gouvernance pour créer un environnement propice pour tirer parti du dividende démographique.
8. Un autre point important est le niveau de résilience des pays face aux chocs négatifs qui affectent l'économie. À cet effet, les défis socioéconomiques soulevés par la crise actuelle de la COVID-19 risquent de retarder le dividende démographique pendant des années. Ces défis sont multiples, notamment la perturbation des systèmes éducatifs et l'érosion du capital humain, les pertes d'emploi et la réduction des horaires de travail, l'exacerbation des inégalités entre les sexes et l'augmentation du chômage des femmes, les déséquilibres budgétaires, la réduction de la demande extérieure et intérieure, ainsi que la contraction du commerce et de l'investissement étranger direct.
9. L'essor démographique en Afrique de l'Ouest soulève également d'énormes difficultés quant à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). Les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Afrique et de l'Agenda 2030 du monde pour le développement durable constituent pour le continent une opportunité unique de réaliser son développement inclusif et durable et sa transformation. L'objectif principal des objectifs de développement durable adoptés en 2015

par les dirigeants du monde est de « ne pas faire de laissés-pour-compte ». En effet, la croissance rapide de la population en Afrique de l'Ouest risque d'empêcher fortement une grande partie de la population de contribuer au développement de la région et d'en tirer profit, surtout lorsque cette croissance se conjugue avec l'augmentation de la population de jeunes au chômage.

10. La crise de la COVID-19 devrait peser lourd sur les perspectives de croissance, et devrait pousser entre 71 millions et 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté, dont la majorité vivant en Afrique (Lakner et al., 2020). Pour nombre de pays africains, la pandémie de la COVID-19 aggraverait les défis actuels et rendra plus difficile l'atteinte des objectifs du développement durable.
11. L'atteinte des objectifs fixés par les deux agendas passe par une meilleure compréhension des dynamiques démographiques en Afrique de l'Ouest, des principaux vecteurs de la croissance démographique et du potentiel du capital humain inhérent à la population. Voilà l'objectif général de cette étude, qui vise à mieux comprendre comment les facteurs démographiques influent sur la croissance économique de l'Afrique de l'Ouest et le développement durable et comment ils peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable d'ici 2030.
12. La section II ci-dessous explore la dynamique de la population en Afrique de l'Ouest et les facteurs démographiques de l'évolution de la population, notamment le taux de fécondité, le taux de croissance naturelle, la pyramide des âges, la transition démographique et les migrations. La section III se penche sur le dividende démographique en Afrique de l'Ouest en utilisant la méthodologie des Comptes Nationaux de Transferts (National Transfer Accounts, NTA), puissant outil d'évaluation et de quantification du dividende démographique. La section IV aborde les questions relatives aux trois piliers du développement durable en Afrique de l'Ouest. Elle présente également une évaluation des progrès réalisés par les pays de l'Afrique de l'Ouest en matière d'atteinte des objectifs de développement durable. La dernière section résume les résultats clés de l'étude et formule des recommandations en matière de politiques.

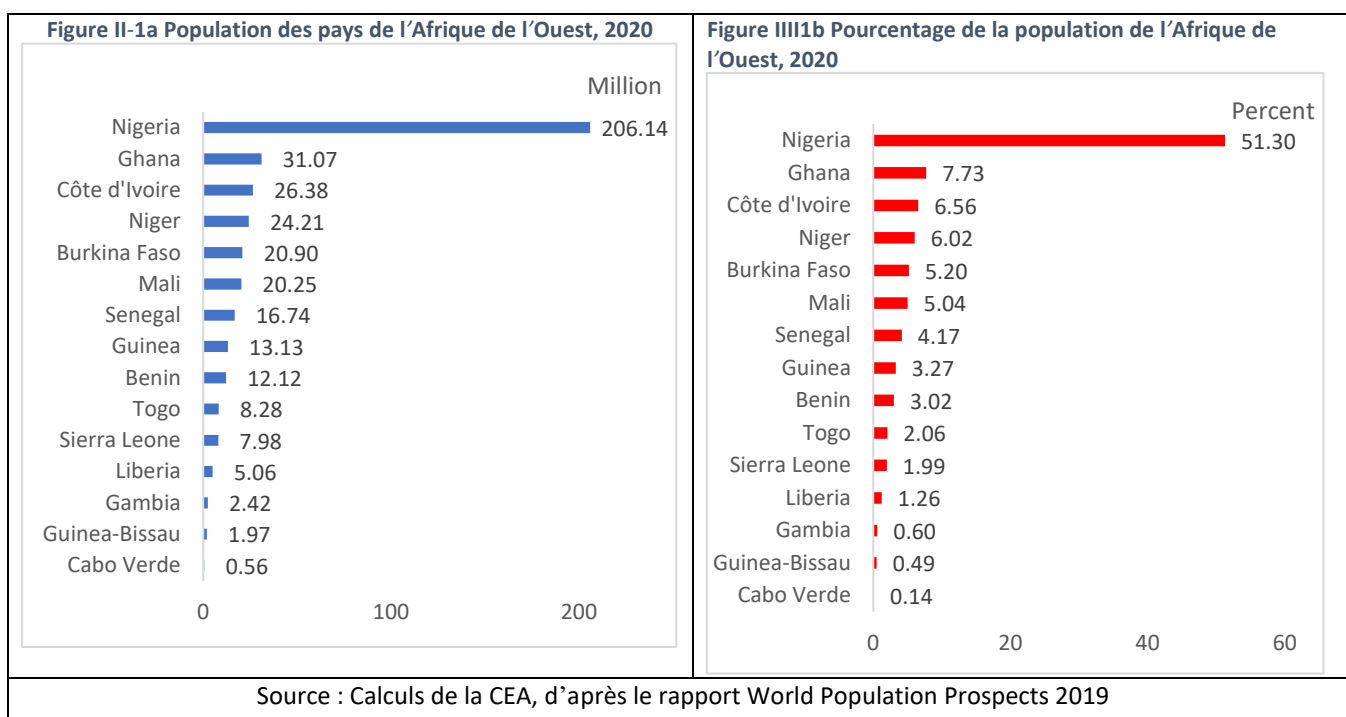
II. Dynamique de la population en Afrique de l'Ouest

13. Cette partie présente l'évolution de la population en Afrique de l'Ouest au fil des décennies et examine les principaux facteurs démographiques de la population, notamment le nombre de naissances vivantes par femme, le nombre de naissances et de décès et la pyramide des âges de la population.

A. Taille de la population et taux de croissance

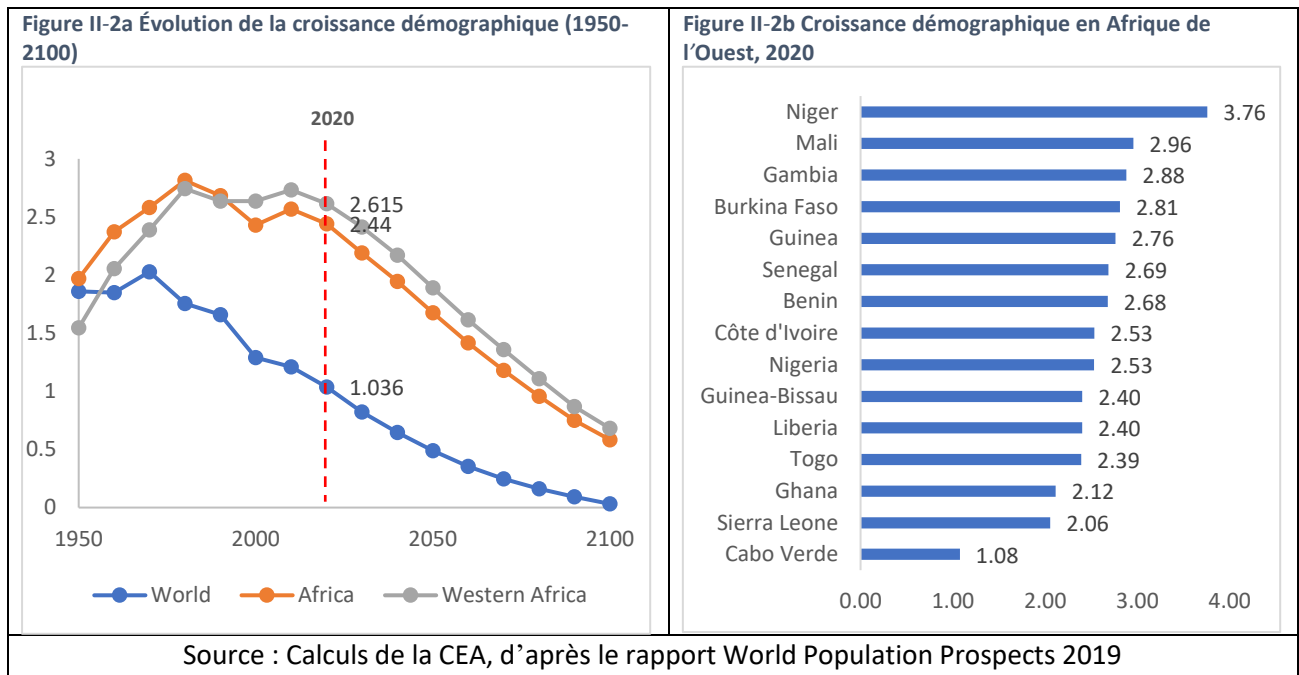
14. L'Afrique de l'Ouest est l'une des sous-régions qui connaissent la croissance la plus rapide au monde. Contrairement à d'autres régions de la planète où la population diminue, l'Afrique

de l'Ouest voit sa population augmenter rapidement. Selon les Nations Unies (2019), la population de l'Afrique de l'Ouest est estimée à 402 millions d'habitants en 2020, soit 5,1 % de la population mondiale et 30 % de la population africaine. La taille de la population varie d'un pays à l'autre de l'Afrique de l'Ouest. En effet, le Nigéria a la plus forte population, soit 51,3 % de la population sous-régionale, et le Cabo Verde la plus faible, avec 556 000 habitants, soit 0,14 % du poids démographique sous-régional. Selon le rapport World Population Prospects (2017) des Nations Unies, le Nigéria devrait passer de la septième nation la plus peuplée au monde en 2019 à la troisième nation en 2050. Le Ghana et la Côte d'Ivoire sont respectivement deuxième et troisième pays les plus peuplés de la sous-région avec une population légèrement supérieure à 31 millions et 26 millions d'habitants. Cependant, le poids démographique des deux pays en Afrique de l'Ouest ne dépasse pas 15 %, un chiffre largement inférieur à celui du Nigéria.



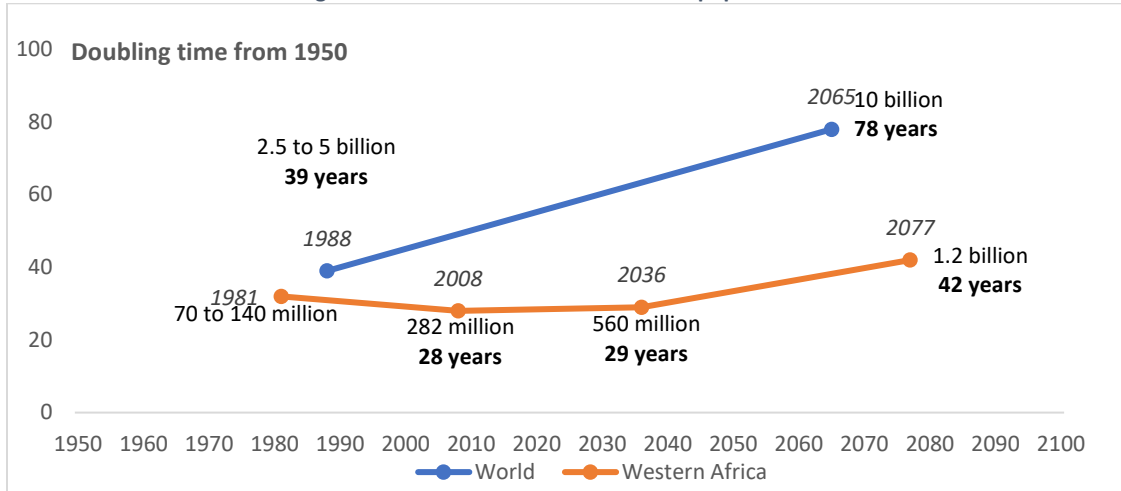
15. La population de l'Afrique de l'Ouest connaît une croissance encore plus rapide que le pic de croissance mondiale enregistré en 1962 (2,1 %). En 2020, le taux de croissance de la population ouest-africaine, estimé à 2,6 %, est supérieur à celui de la population africaine (2,44 %) et représente plus du double de celui de la population mondiale (1,04 %). Cependant, la population connaît au fil des années un déclin lent mais, constant. La figure II-2b présente les profils de croissance démographique de tous les pays de l'Afrique de l'Ouest. De manière globale, les pays du Sahel ont tendance à avoir un taux de croissance démographique plus élevé. Le taux de croissance de la population du Cabo Verde a baissé bien en deçà du taux de remplacement de la population (2,1 %). Le Niger affiche un taux de

croissance de 3,82 %, soit l'un des plus élevés au monde. Ce taux est largement dû à la stagnation de la baisse de la fécondité dans le pays.



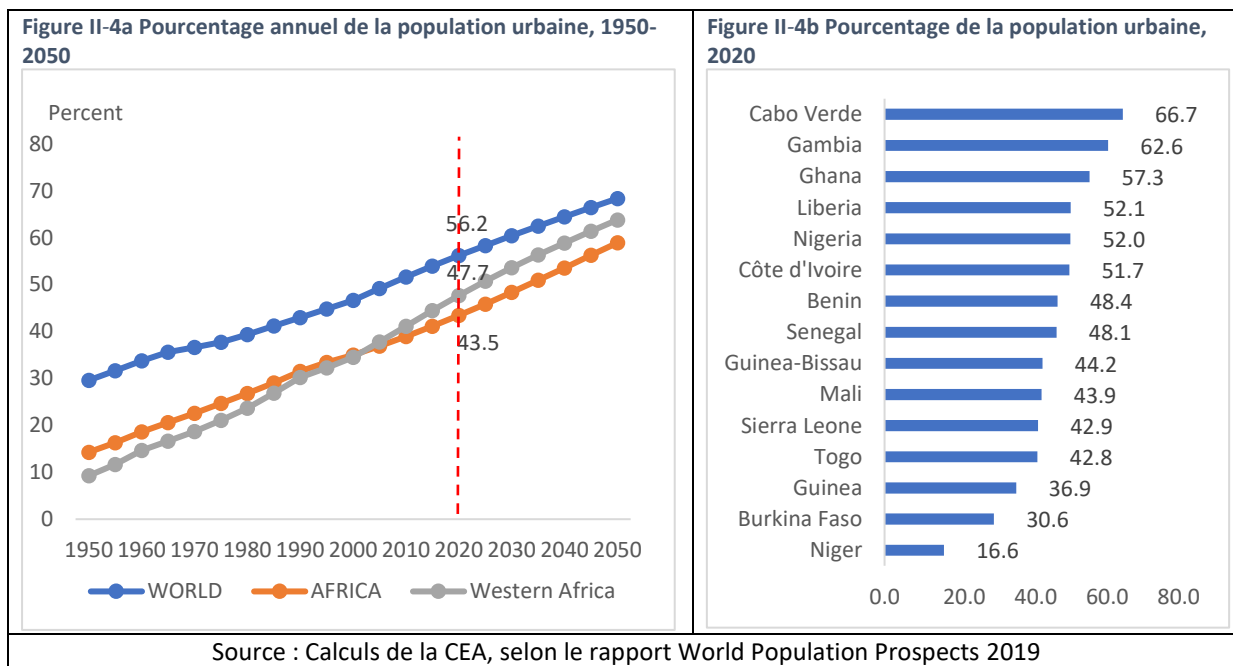
16. Entre 1950 et 2100, l'Afrique de l'Ouest devrait voir sa population multipliée par quatre. La population ouest-africaine doublera à un rythme rapide sur une moyenne de 30 ans suite à son triplement initial, après quoi la période de doublement augmentera, s'étalant sur 42 ans jusqu'en 2100. Cette augmentation est la conséquence de la hausse de la fécondité et de la baisse de la mortalité durant la période concernée. Il convient de relever que cette période (30 ans) est très courte par rapport à celle ayant vu la population mondiale doubler. En effet, celle-ci s'est étalée sur 39 ans, durant lesquels la population mondiale est passée de 2,5 milliards d'habitants en 1950 à 5 milliards d'habitants en 1987. En revanche, le doublement de 5 milliards d'habitants à 10 milliards d'habitants durera 78 ans, soit quasiment le double de la période de doublement précédente. Ces statistiques s'expliquent par la baisse de la fécondité à travers le monde.

Figure II-3 Période de doublement de la population de 1950 à 2100



Source : Calculs de la CEA, selon le rapport World Population Prospects 2019

17. La croissance rapide de la population se traduit souvent par une urbanisation galopante. La proportion de la population vivant dans les zones urbaines en Afrique de l'Ouest augmente rapidement et continuera ainsi pendant des années. Environ 48 % des habitants de l'Afrique de l'Ouest vivent dans des zones urbaines, et la proportion de la population urbanisée dépasse 50 % dans sept pays de la sous-région. En règle générale, l'urbanisation est déterminée par plusieurs facteurs, dont les variations de la croissance démographique naturelle entre les zones rurales et celles urbaines, l'exode rural et les migrations internationales. Par ailleurs, l'insécurité et l'insurrection dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest poussent également les populations rurales à s'installer dans les zones urbaines offrant de meilleures conditions de sécurité.

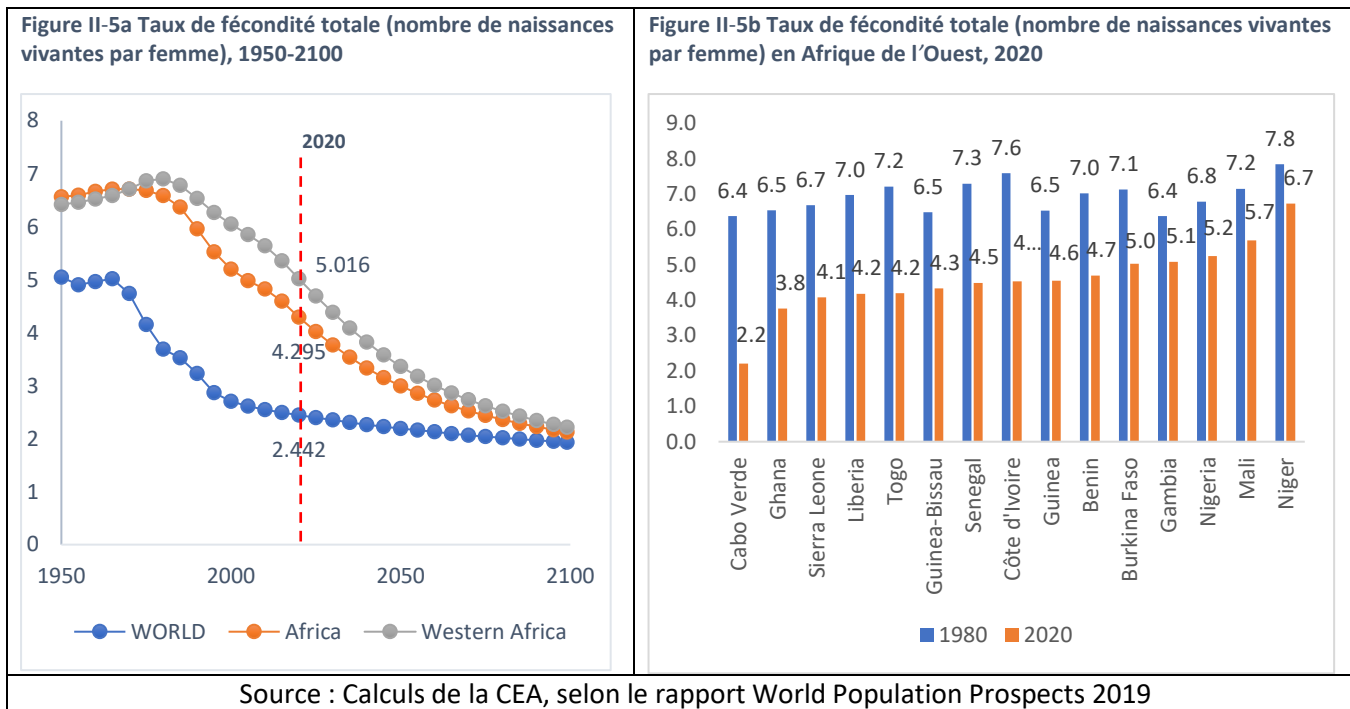


B. Facteurs démographiques en Afrique de l'Ouest

1. Dynamique du taux de fécondité en Afrique de l'Ouest

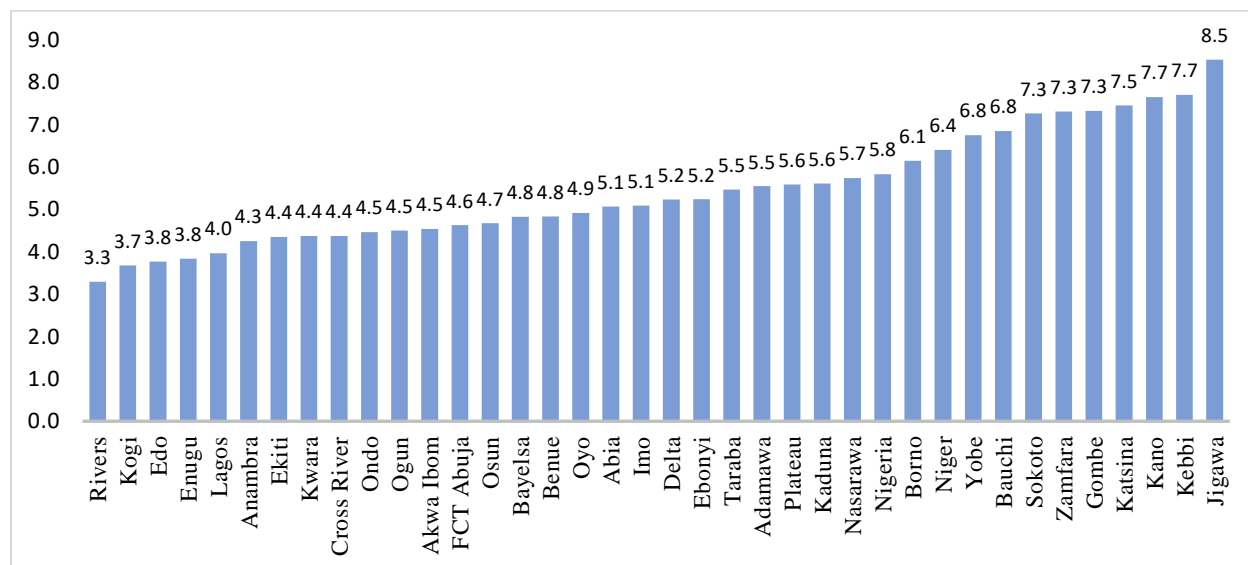
18. La taille de la population et les tendances démographiques sont très tributaires des profils futurs de la fécondité et de la mortalité. Le taux de fécondité en est le principal déterminant, car le taux de mortalité diminue sans cesse. Cet indicateur clé¹ présentée dans la figure II-5a pour la période 1950-2100 a atteint son pic d'environ 6,9 en 1980, puis a commencé à baisser. Cependant, il s'observe une stagnation de la fécondité en Afrique de l'Ouest, car le taux de fécondité totale n'a pas considérablement baissé. Pendant 20 ans (de 2000 à 2020), la région a enregistré uniquement une baisse de 0,77 du taux de fécondité, ce qui représente une réduction peu significative. La faible baisse du taux de fécondité est également présentée dans la figure II-5b. Le Ghana et le Cabo Verde ont enregistré une inflexion de la fécondité, contre une stagnation dans d'autres pays. Le Cabo Verde est un cas particulier, car son taux de fécondité totale est nettement inférieur à celui de l'ensemble de la sous-région. Le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Ghana et le Sénégal affichent également un taux de fécondité totale légèrement inférieur à celui sous-régional. Des pays comme le Burkina Faso et le Nigéria ont des taux de fécondité totale quasiment identiques au taux sous-régional, tandis que le Mali et le Niger sont les seuls pays avec des taux supérieurs à celui du Nigéria.

¹ La fécondité correspond au nombre moyen d'enfants auxquels une femme devrait donner naissance au cours de sa vie conformément au taux de fécondité par âge actuel et en considérant qu'elle survive à toutes ses années de procréation.



19. Le taux de fécondité total en Afrique de l’Ouest peut masquer des informations importantes sur les réalités de chaque pays. Au Nigéria, par exemple, le taux de fécondité varie largement, avec des chiffres différents dans chaque État, comme l’illustre la figure II-6.

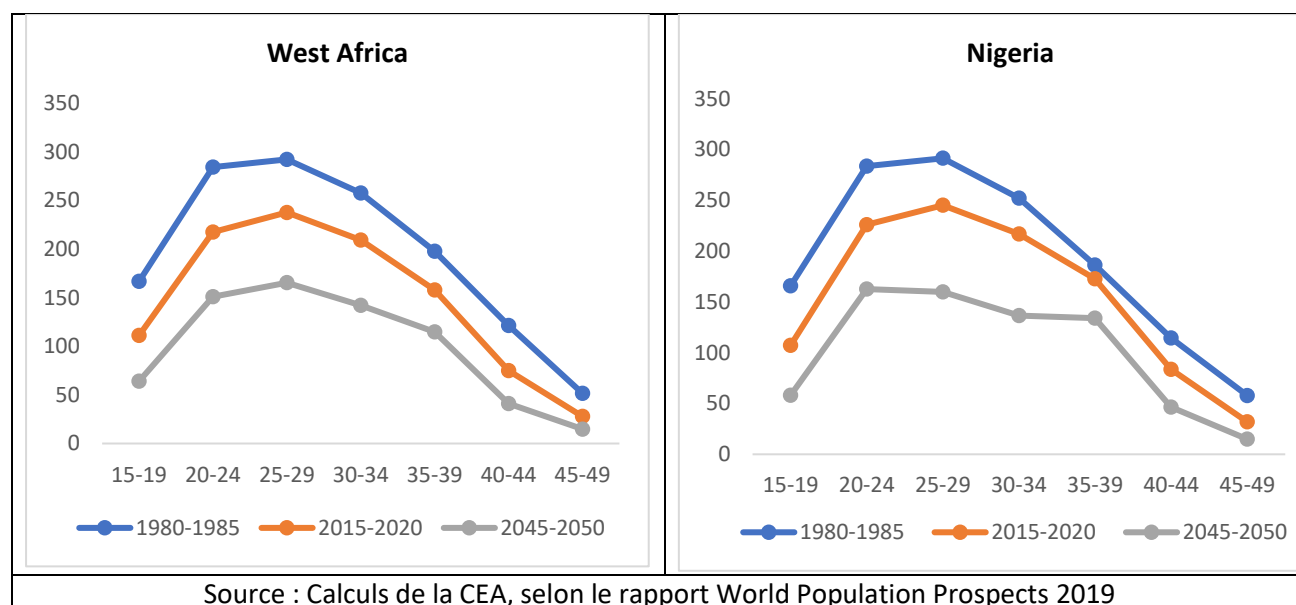
Figure II-6 Taux de fécondité total par État au Nigéria, 2016



Source : Olaniyan et al., 2018

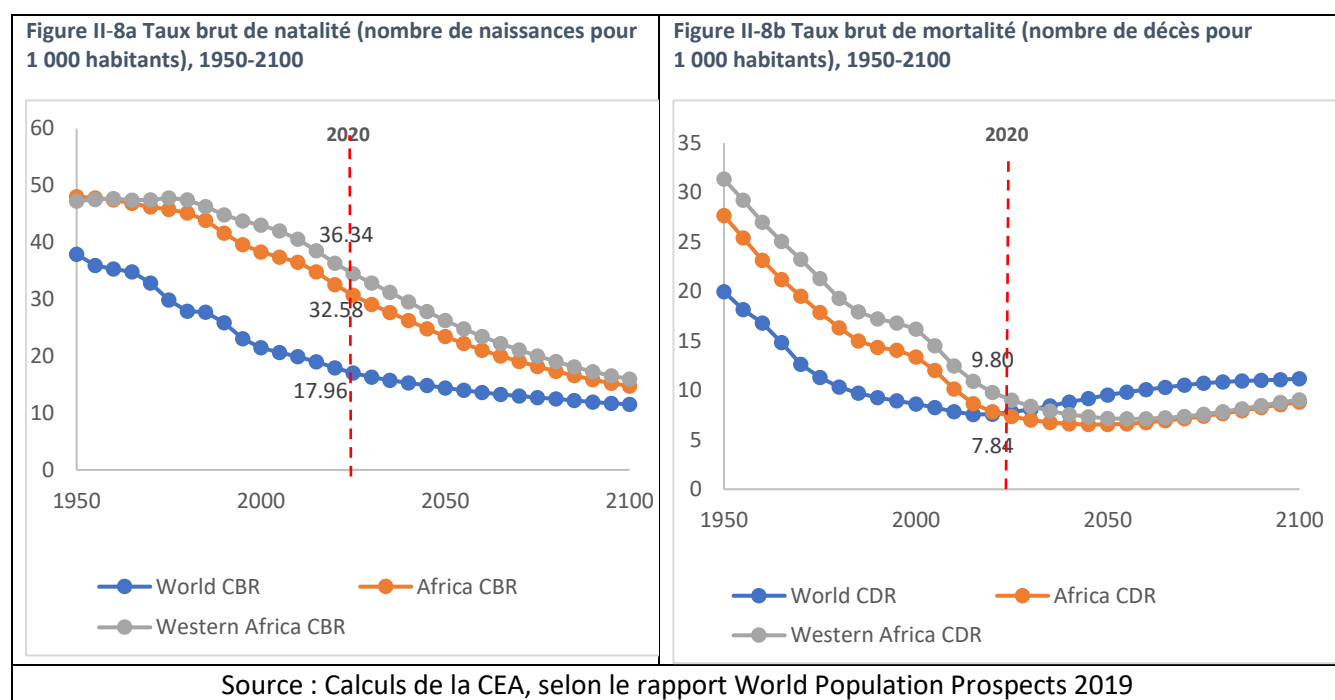
20. La figure II-7 montre que les pays de l'Afrique de l'Ouest continuent d'avoir des taux de fécondité élevés des adolescentes (nombre de naissances chez les mères âgées de 15 à 19 ans). Les taux de fécondité par âge indiquent une réduction constante dans les années à venir. Cependant, les femmes âgées de 25 à 29 ans représentent toujours l'essentiel de ce taux dans l'ensemble de la sous-région ouest-africaine. Cette situation peut avoir un impact négatif sur la fécondité, car retarder l'âge de naissance du premier enfant a tendance à réduire la fécondité. Malheureusement, le Nigéria semble ne faire aucun progrès en la matière.

Figure II-7 : Tendence du taux de fécondité par âge par millier de femmes en Afrique de l'Ouest, 1980-2050



2. Naissances et décès

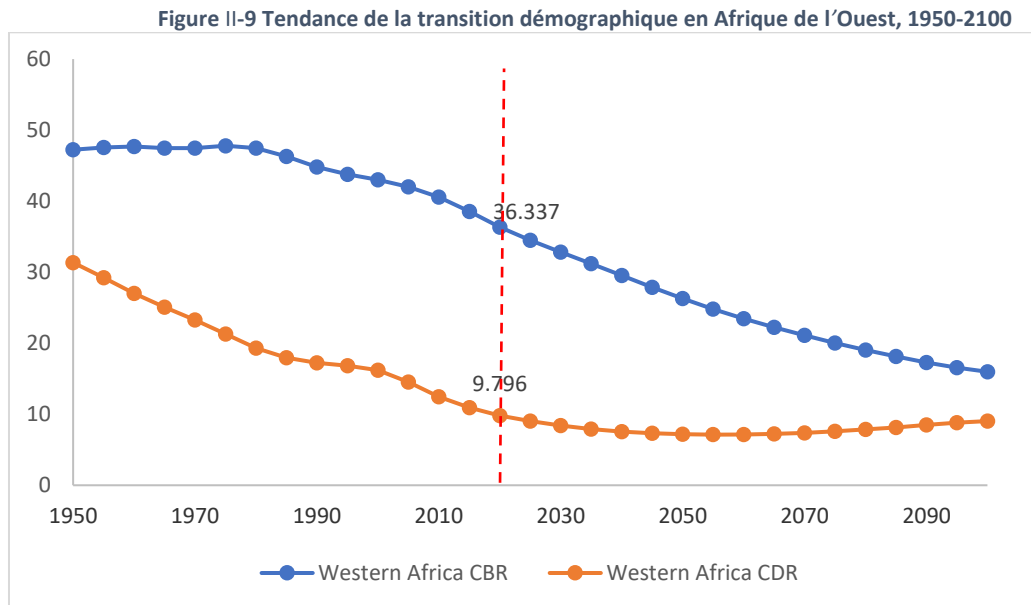
21. Le taux de croissance de la population comprend deux indicateurs principaux : le nombre total de décès et le nombre total de naissances (le second étant étroitement lié au taux de fécondité actuel). Le taux brut de natalité correspond au nombre total de naissances vivantes pour 1 000 habitants, et le taux brut de mortalité le nombre total de décès enregistrés au cours d'une année pour 1 000 habitants. La différence entre le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité représente le taux d'évolution de la population, compte non tenu des migrations.



22. La figure II-8a présente le taux de natalité en termes de taux brut de natalité. Elle montre une baisse du taux brut de natalité en Afrique de l'Ouest, mais à un rythme lent par rapport à la tendance mondiale. En 2020, le taux brut de natalité en Afrique de l'Ouest (36,34 ‰) représente le double du taux mondial (17,96 ‰). La figure II-8b montre que la mortalité en termes de taux brut de mortalité a diminué de manière significative, et que le gap entre le taux de l'Afrique de l'Ouest et celui mondial a considérablement baissé ces dix dernières années. En 2020, le taux brut de mortalité est de 9,80 ‰ en Afrique de l'Ouest, contre 7,84 ‰ dans le monde.

23. La figure II-9 décrit le processus de transition démographique en présentant le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité dans l'ensemble de la sous-région entre 1950 et 2100. La transition démographique est le passage d'une période caractérisée par des taux de natalité et des taux de mortalité élevés à une autre caractérisée par des taux de natalité élevés et des taux de mortalité faibles, puis à une autre période avec des taux de natalité et des taux de mortalité faibles. La croissance de la population se poursuivra tant que le taux de natalité

sera supérieur au taux de mortalité. Le gap entre les deux indicateurs suggère que la réalisation de la transition démographique prendra un certain temps en Afrique de l'Ouest, compte tenu de sa population jeune.



Source : Calculs de la CEA, selon le rapport World Population Prospects 2019

24. Globalement, le taux de mortalité infantile diminue dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest. La figure II-10 montre une baisse sensible du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans depuis 1950. De toute évidence, des progrès considérables ont été réalisés ces dernières années en matière de réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans en Afrique de l'Ouest. Toutefois, on note encore un gap entre ce taux et celui de l'Afrique et du monde. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans le monde a chuté à 38 ‰ en 2020, soit moins de la moitié des 85 ‰ enregistrés par l'Afrique de l'Ouest la même année.

Figure II-10a Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (nombre de décès d'enfants de moins cinq ans pour 1 000 naissances vivantes), 1950-2100

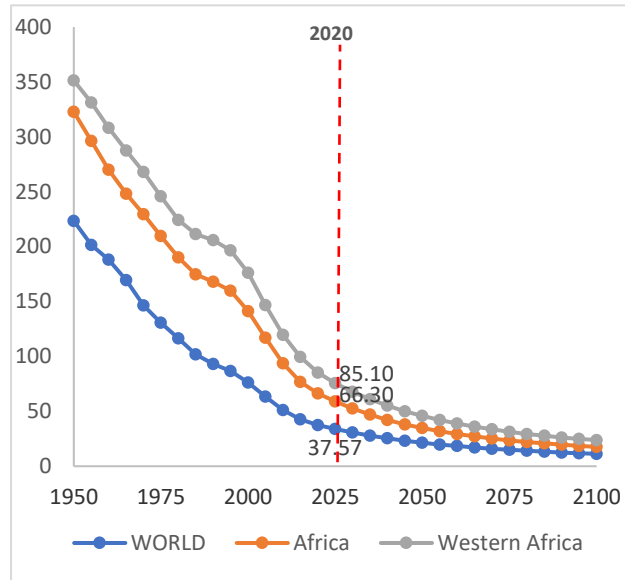
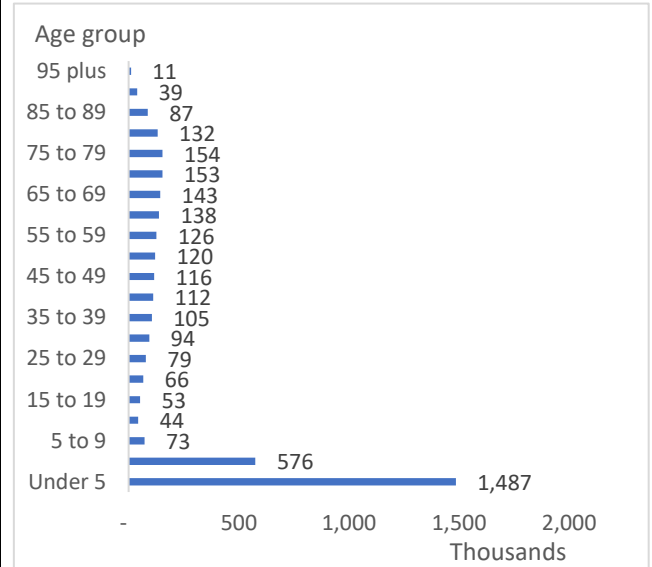
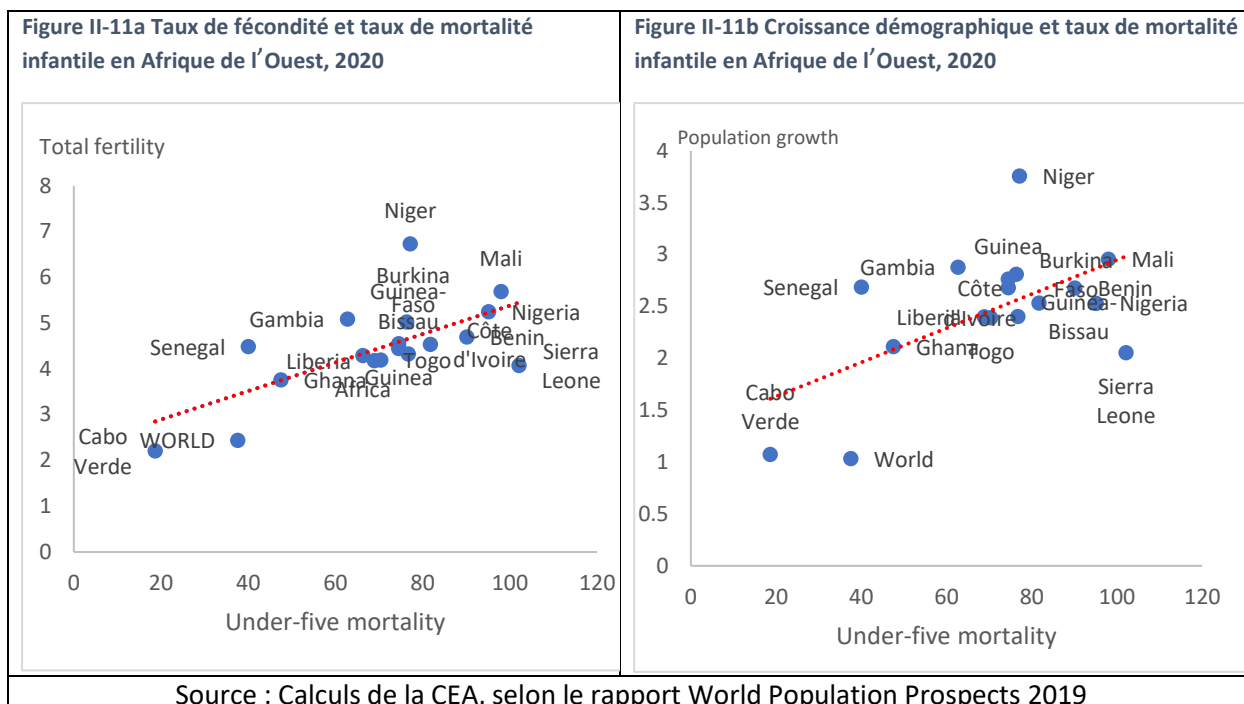


Figure II-10b Nombre de décès par tranche d'âge, 2017



Source : Calculs de la CEA, selon le rapport World Population Prospects 2019 et le Global Health Data Exchange

25. La figure II-10b présente tous les décès enregistrés en Afrique de l'Ouest par tranche d'âge de cinq ans, en allant des plus jeunes, à gauche, aux plus âgés (plus de 95 ans), à droite. Le principal enseignement de cette figure est le nombre de décès dans la tranche d'âge la plus jeune, ce qui montre que les enfants décèdent avant l'âge de cinq ans. La mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 1,49 million en 2020, ce qui en fait de loin le principal déterminant de la mortalité en Afrique de l'Ouest. Cela favorise la croissance démographique, car la mortalité infantile est un obstacle majeur à la baisse de la fécondité en Afrique de l'Ouest. En effet, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a un effet positif sur la croissance de la population, à commencer par la corrélation positive entre ce taux et le taux de fécondité totale, comme l'illustrent les figures II-11a et II-11b. Cependant, face à l'amélioration rapide des systèmes de santé dans de nombreux pays de l'Afrique de l'Ouest, on peut espérer que la baisse de la mortalité infantile favorisera celle de la fécondité.



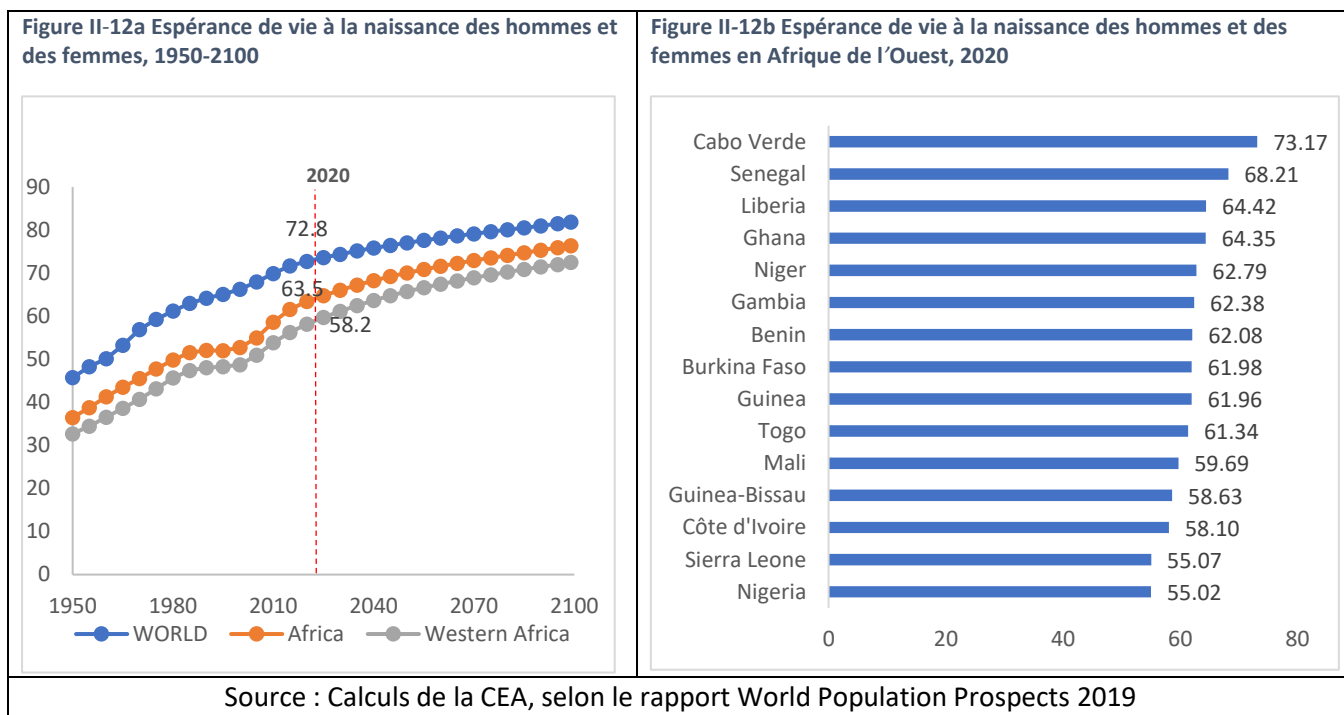
3. Espérance de vie

26. Face à l'amélioration de la santé des populations à travers le monde, l'espérance de vie, qui a doublé dans toutes les régions de la planète, favorise la croissance démographique. L'espérance de vie permet d'estimer l'âge de décès moyen d'un individu. Son augmentation se traduit par la réduction de la mortalité, ce qui entraîne l'augmentation de la population. L'état de santé constant est un déterminant essentiel du niveau de productivité des individus et de leur espérance de vie. L'espérance de vie à la naissance ne cesse d'augmenter dans toutes les régions du monde ; elle s'élève à 72,8 ans en 2020 (Figure II-12a), soit huit années de plus par rapport aux estimations de 1990. Cette hausse est le fruit d'excellents résultats réalisés par bien des pays en matière de survie des enfants et de santé des adultes, mais aussi de l'augmentation du taux de scolarisation dans certains pays. L'espérance de vie à la naissance a augmenté au fil du temps en Afrique de l'Ouest. Cependant, la région continue d'afficher l'une des espérances de vie à la naissance les plus faibles, avec des creux en Sierra Leone et au Nigéria (Figure II-12b). En effet, sur les 10 pays ayant les niveaux d'espérance de vie à la naissance les plus bas entre 2015 et 2020, quatre se trouvent en Afrique de l'Ouest : le Nigéria, la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone et la Guinée-Bissau.

27. L'examen de la parité femmes-hommes en matière d'espérance de vie montre que les femmes âgées sont plus nombreuses que les hommes âgés, en raison de l'espérance de vie

² Les 10 pays sont : la République centrafricaine (52,7 ans), le Lesotho (53,5 ans), le Tchad (53,8 ans), la Sierra Leone (54,1 ans), le Nigéria (54,2 ans), la Somalie (56,9 ans), la Côte d'Ivoire (57,2 ans), le Soudan du Sud (57,4 ans), la Guinée-Bissau (57,8 ans) et la Guinée équatoriale (58,2 ans).

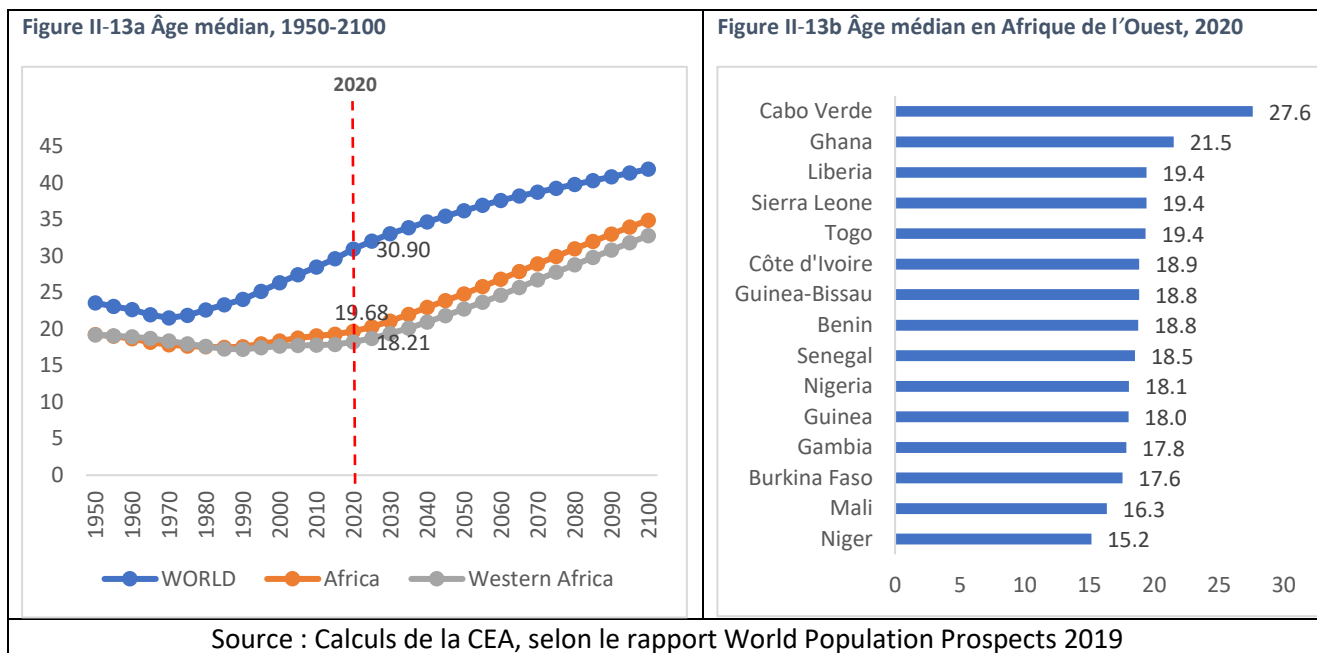
moyenne plus longue des premières. Cependant, le nombre d'hommes et de femmes à travers le monde est globalement quasi égal. L'écart femmes-hommes en matière d'espérance de vie en Afrique de l'Ouest est de deux ans. Plusieurs raisons ont été avancées pour l'expliquer, notamment le fait que les hommes sont plus enclins à la prise de risques que les femmes.



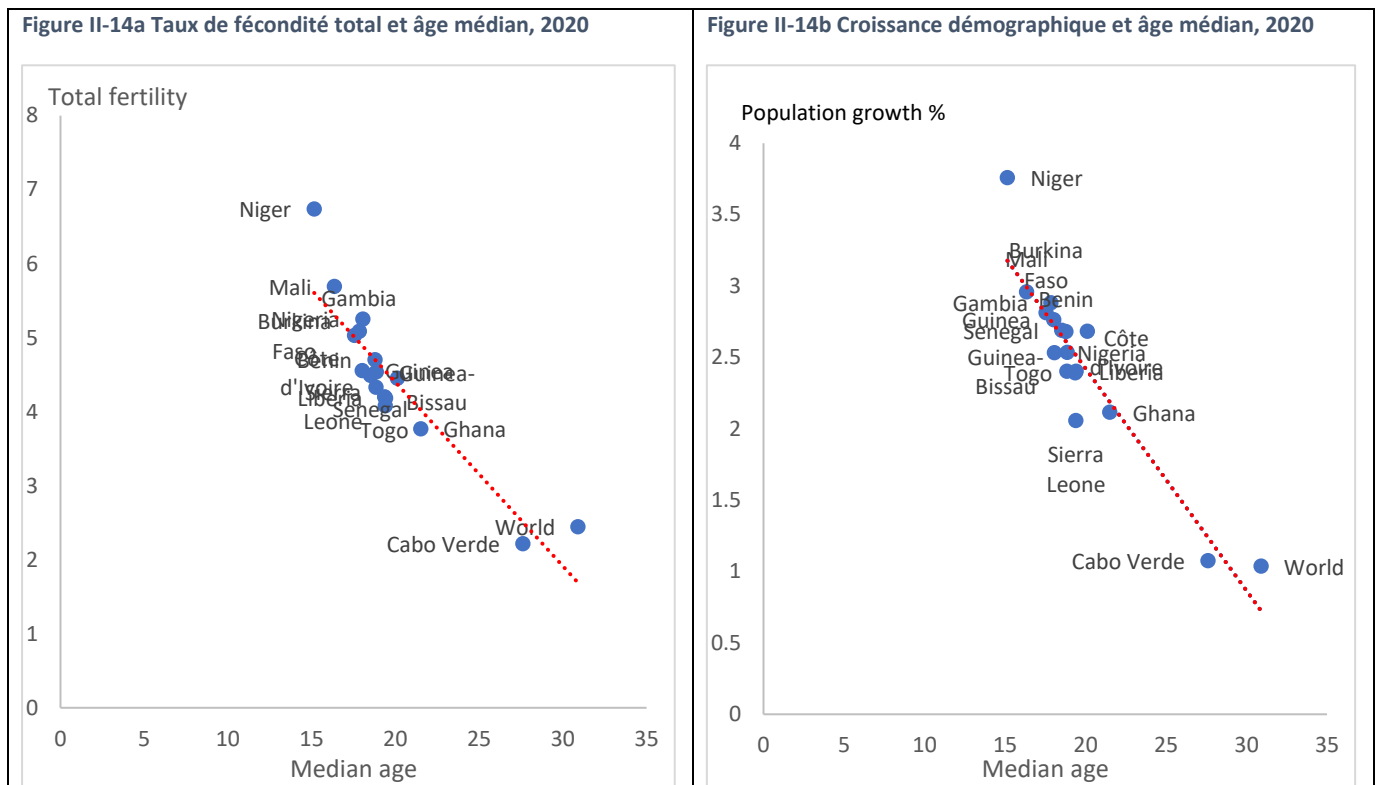
4. Structure par âge de la population

28. La population de l'Afrique de l'Ouest est l'une des plus jeunes au monde. Dans bien des pays, la proportion des personnes en âge de travailler évolue plus rapidement que celle des autres tranches d'âge, ce qui peut déboucher sur une croissance économique rapide, appelée « dividende démographique³ ».

³ Le concept de dividende démographique est développé plus loin.



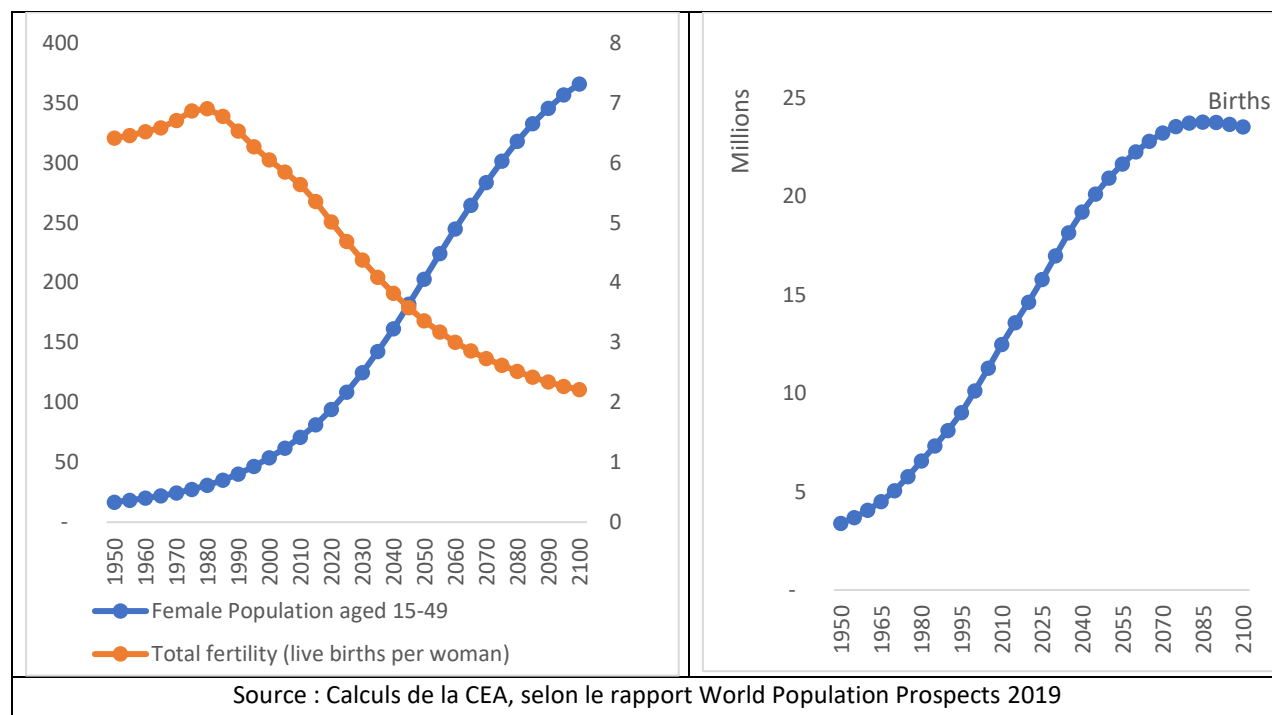
29. L'âge médian est une mesure importante de la répartition par âge d'une population. L'âge médian moyen de la population de l'Afrique de l'Ouest est d'environ 18 ans en 2020 (Figure II-13a). Cela indique que les jeunes représentent une grande proportion de la population ouest-africaine. La figure II-13b montre que le Niger a la population la plus jeune de la sous-région, avec un âge médian de 15,2 ans, ce qui signifie que la moitié de sa population a moins de 15,2 ans. La plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest ont une population avec un âge médian de 18 ans environ ; seuls le Ghana et le Cabo Verde ont un âge médian supérieur à 20 ans. Une population ouest-africaine aussi jeune peut favoriser une augmentation rapide de la population, car la proportion de la population en âge de reproduction est plus élevée. La figure II-13b montre une corrélation négative entre la croissance démographique et l'âge médian, suggérant qu'un âge médian faible induit un taux de croissance de la population plus important. Qui plus est, la figure II-13a montre que la corrélation entre la croissance de la population et l'âge médian s'explique par le fait qu'un âge médian faible a tendance à amplifier la fécondité, qui à son tour favorise la croissance démographique.



Source : Calculs de la CEA, selon le rapport World Population Prospects 2019

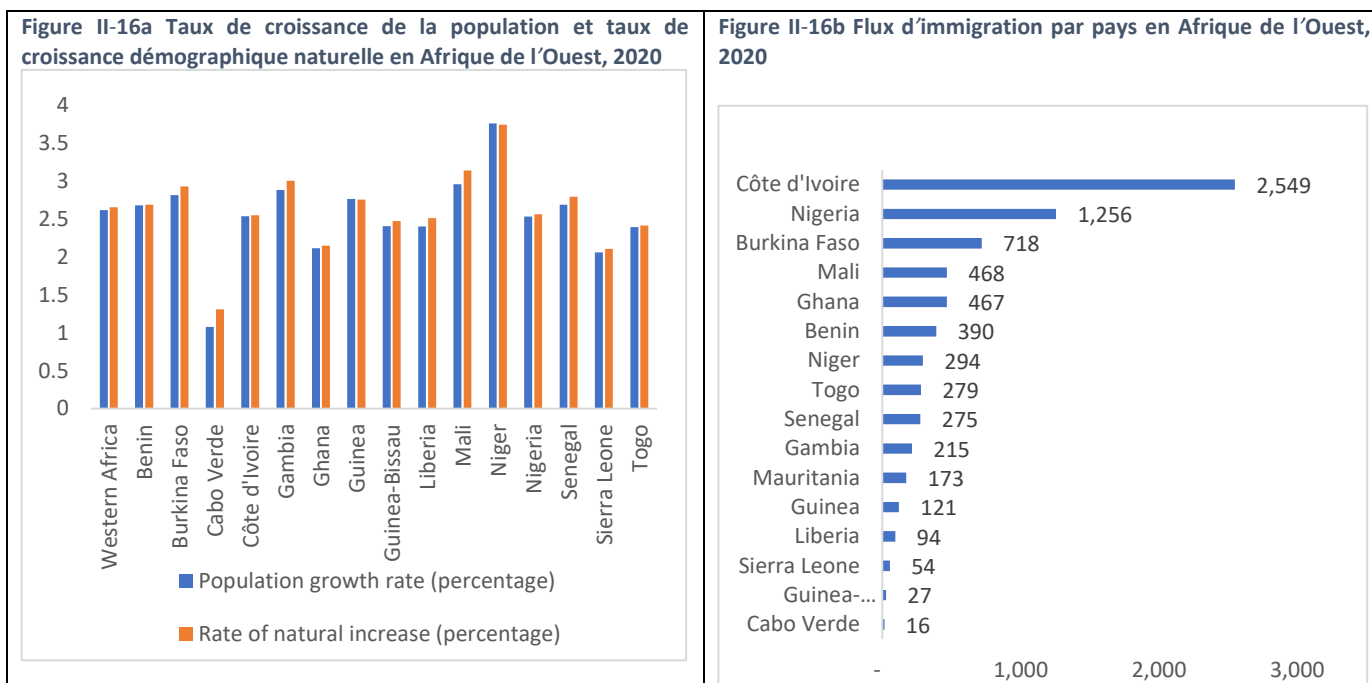
30. L'**élan démographique** entrave les efforts visant à contrôler la démographie en Afrique de l'Ouest. En effet, outre le taux de fécondité, l'élan de la population, stimulé par la forte augmentation de la cohorte de femmes entrant dans la tranche d'âge de reproduction, est un déterminant essentiel de la croissance démographique. En effet, la figure II-15 montre que le nombre de naissances ne diminuera pas rapidement suite à la baisse de la fécondité, en raison de l'augmentation de la proportion de femmes entrant dans la tranche d'âge de reproduction (15 à 49 ans). Cet élan ne prendra fin qu'avec la stabilisation du taux de fécondité et de la population de femmes, ce qui mettra également un terme à la croissance de la population. En 2020, 94 millions de femmes sont en âge de reproduction. Avec une baisse lente du taux de fécondité (5,02), les naissances continuent de grimper, pour un total de plus de 14 millions de naissances en 2020.

Figure II-15 Taux de fécondité, population de femmes en âge de reproduction et nombre total de naissances en Afrique de l'Ouest, 1950-2100



5. Migrations

31. L'évolution démographique à l'échelle mondiale est déterminée par le solde de deux variables uniquement : le nombre de naissances et le nombre de décès par an. Cependant, une troisième variable doit être prise en compte à l'échelle nationale. Le taux de croissance de la population est l'évolution démographique déterminée par les naissances, les décès et les flux migratoires. En comparant le taux de croissance démographique naturelle avec le taux de croissance de la population, la figure II-16a montre que les deux mesures sont quasiment égales, ce qui indique que les migrations contribuent faiblement à la croissance démographique en Afrique. En 2020, par exemple, le taux de croissance de la population est de 2,62 %, contre 2,65 % pour le taux de croissance démographique naturelle sans les migrations. Ces chiffres montrent que même si les migrations sont un phénomène important dans les pays de l'Afrique de l'Ouest (comme l'illustre la figure II-16b, où la Côte d'Ivoire et le Nigéria enregistrent les pics de migrants), elles entraînent une légère baisse du taux de croissance démographique sous-régional, car l'émigration est plus prononcée que l'immigration.



Source : Calculs de la CEA, selon le rapport World Population Prospects 2019

C. Conséquences de la COVID-19 sur la dynamique démographique

32. D'un point de vue démographique, les effets de la pandémie de la COVID-19 ne se feront pas ressentir à court terme. La pandémie va probablement décélérer le rythme de réduction de la fécondité. Les données suggèrent que le système éducatif, notamment le secondaire, permet de retarder l'âge du mariage et de la première grossesse (Gribble et Bremner, 2012). La fermeture des écoles et la hausse des taux de décrochage scolaire dues à la pandémie de la COVID-19 font craindre une augmentation du nombre de mariages précoces et de grossesses des adolescentes. Si cette tendance se poursuit, la pandémie de la COVID-19 pourrait ralentir le rythme de la transition démographique.
33. La pandémie de la COVID-19 pourrait également porter atteinte à la capacité des femmes à prendre des décisions en ce qui concerne le nombre d'enfants souhaité. En réduisant les opportunités pour les femmes de travailler à l'extérieur du foyer et d'être mieux rémunérées, la crise de la COVID-19 constitue un obstacle à l'autonomisation des femmes, ainsi qu'à leur capacité à peser sur les décisions relatives au nombre d'enfants par le biais des méthodes contraceptives.
34. Étant donné que la COVID-19 sévit pendant une période de grande vulnérabilité liée à la dette, les finances publiques sont sous pression, avec le risque de détourner l'attention des efforts nécessaires pour contenir la croissance démographique sous contrôle.

III. Tirer parti du dividende démographique en Afrique de l'Ouest

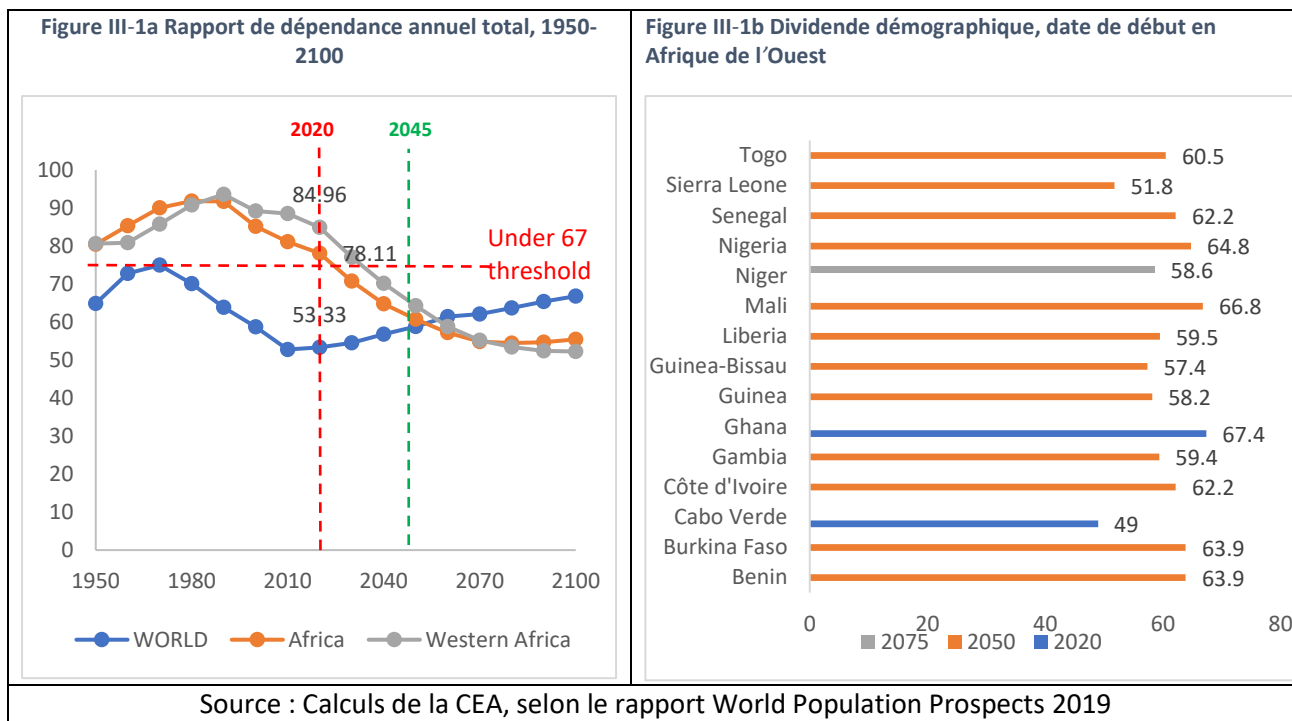
35. La population en âge de travailler (15 à 64 ans) de l'Afrique de l'Ouest croît plus rapidement que celle des autres tranches d'âge, ce qui peut entraîner une accélération

de la croissance économique, appelée « dividende démographique ». Le concept de dividende démographique veut que dans les pays en développement, l'augmentation de la proportion de la population en âge de travailler combinée à des changements connexes puisse fortement stimuler le développement économique (Bloom et Williamson, 1998 ; Mason et al., 2015). En effet, les pays avec de fortes concentrations de populations en âge de travailler ont un avantage naturel pour générer des revenus par habitant élevés (Mason, 2005: 82). Pour tirer pleinement parti du dividende démographique, les États doivent investir dans le capital humain et créer un environnement propice permettant aux travailleurs qualifiés d'occuper des emplois de niveau supérieur dans le secteur formel.

A. Mesurer le dividende démographique

1. Rapport de dépendance en fonction de l'âge

36. Le rapport de dépendance en fonction de l'âge est le rapport entre les personnes dont l'âge les qualifie de dépendantes (moins de 15 ans et plus de 65 ans) et les personnes qui appartiennent aux tranches économiquement actives (15 à 64 ans) de la population. Le rapport de dépendance en fonction de l'âge est un important indicateur permettant d'évaluer le fardeau économique du segment productif de la population. La figure III-1a compare l'évolution de cet indicateur entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique et le monde. D'ici 2020, le rapport de dépendance en fonction de l'âge en Afrique de l'Ouest devrait être de 85. Un ratio de 85 personnes dépendantes pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans signifie que 1,2 personne en âge de travailler prend en charge une personne dépendante. Ce ratio devrait baisser à 64,26 en 2050, puis à 52,26 en 2100.



37. Selon certaines études, le dividende démographique se produit lorsque le rapport total de dépendance n'excède pas 67 personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler. Dans ce cas, au moins 3 personnes en âge de travailler prennent en charge 2 personnes dépendantes (Hayes et Setyonaluri, 2015). On peut donc en déduire que la fenêtre d'opportunités pour l'Afrique de l'Ouest s'ouvrira dès 2045, lorsque le rapport de dépendance chutera à 67. La figure III-1b montre que le Ghana et le Cabo Verde réalisent déjà leur dividende démographique, tandis que la plupart des pays de la sous-région devront attendre 2050. Comparativement à la majorité des pays de l'Afrique de l'Ouest, le Niger prendra 25 années de plus pour atteindre la date de début de son dividende démographique.

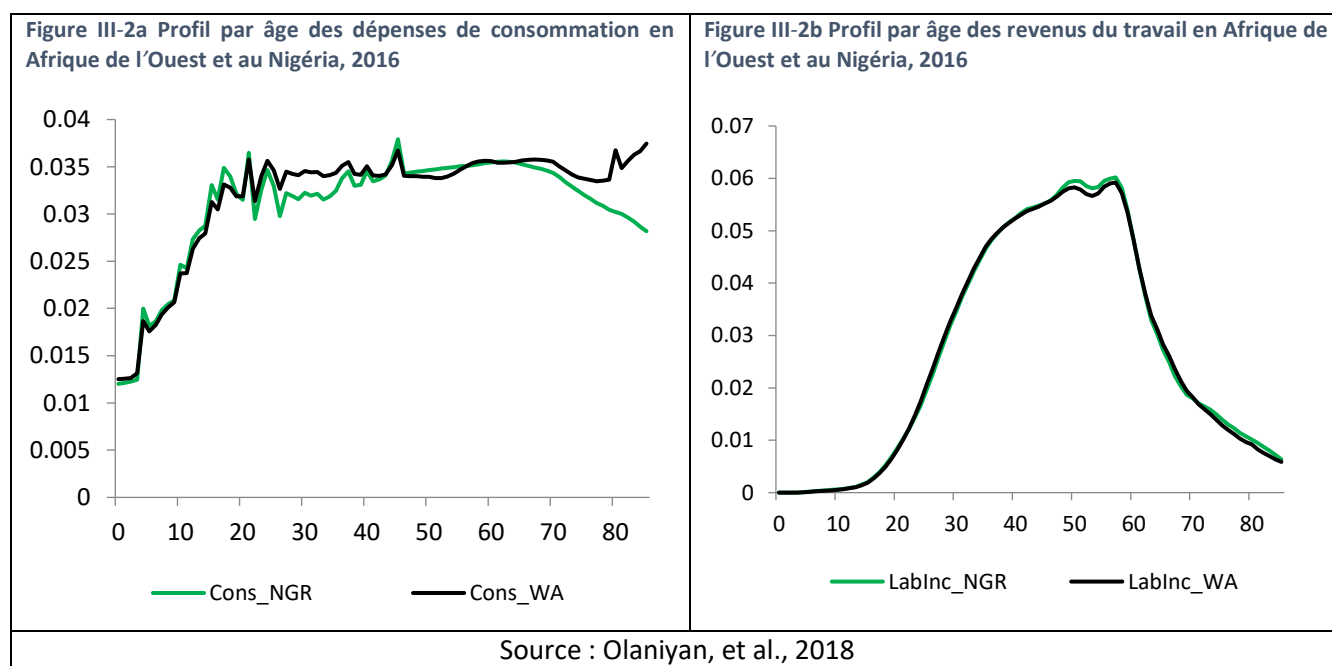
38. La concentration de la population en âge de travailler n'est pas forcément synonyme de concentration de la population active (Bloom et al., 2003). Cela s'explique par la proportion sans cesse croissante de la population inactive au sein de cette tranche d'âge, surtout parmi les jeunes adultes âgés de 16 à 30 ans. Par ailleurs, le taux de chômage indique qu'en dépit d'un taux d'activité élevé, une grande partie de la population de cette tranche d'âge pourrait également ne pas exercer un emploi décent. Le principal enjeu du dividende démographique réside dans l'équilibre entre la production et la consommation. Le rapport de soutien économique, calculé suivant la méthodologie des comptes nationaux de transferts (NTA), permet de mieux comprendre la relation entre l'évolution de la structure par âge de la population et la croissance économique.

2. Ratio de soutien économique (calculé suivant la méthodologie NTA)

39. Le cycle de vie correspond aux différentes étapes que traverse un individu moyen au cours de son existence. Qu'il gagne ou non un revenu, chaque individu consomme à toutes les étapes de sa vie. En s'appuyant sur la méthodologie des comptes nationaux de transferts, le cycle de vie économique peut se résumer en profil par âge des revenus du travail et de la consommation. Ceci permet de prendre en compte non seulement la population en âge de travailler, mais aussi les producteurs effectifs du pays. Le rapport de soutien économique s'obtient en divisant le nombre de producteurs effectifs par le nombre de consommateurs. Il est calculé en maintenant fixes les profils par âge des revenus et de la consommation.

- Profil par âge des dépenses de consommation et des revenus du travail

40. Les profils par âge des revenus du travail et de la consommation par habitant sont présentés dans les figures III-2a et III-2b. Les valeurs sont exprimées par rapport aux valeurs moyennes des revenus du travail et de la consommation par habitant, respectivement, pour les personnes âgées de 30 à 49 ans. Les chiffres correspondent aux profils par âge de la consommation moyenne en Afrique de l'Ouest et au Nigéria. Les profils par âge de la consommation montrent que la consommation est plus faible pour les enfants que pour les adultes, ce qui traduit les besoins matériels moins élevés des enfants. Il convient de noter que les dépenses de consommation du Nigéria et celles de l'ensemble de la sous-région suivent une trajectoire similaire.

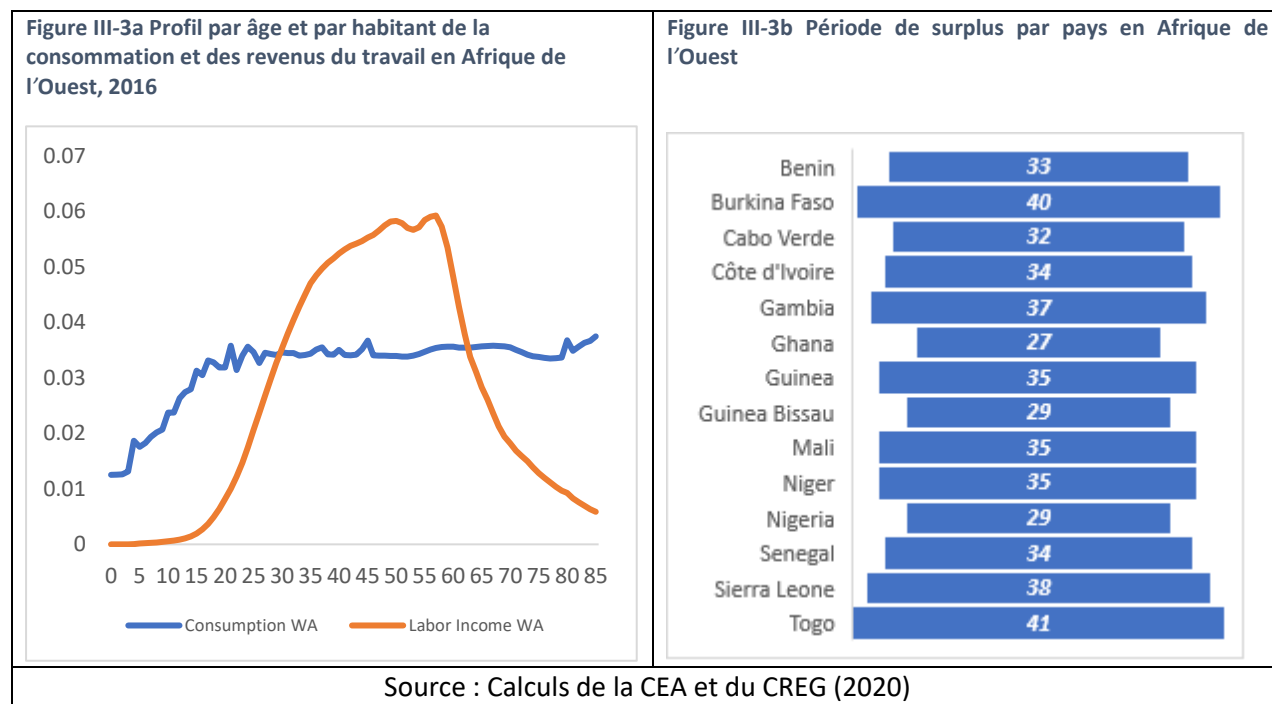


41. Les dépenses de consommation de la population en âge de travailler sont supérieures à celles des enfants et quasi similaires à celles de la population âgée. Cependant, au-delà de 72 ans, les dépenses de consommation deviennent supérieures à celles des personnes en âge de

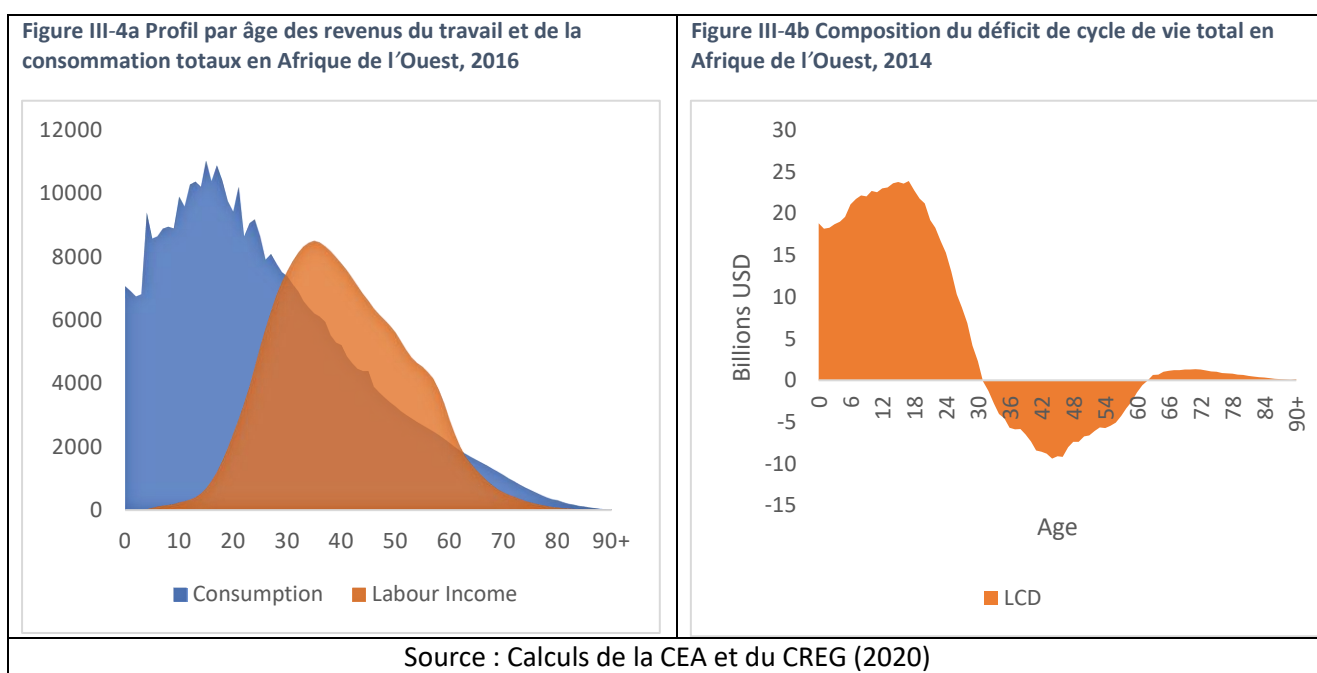
travailler en Afrique de l’Ouest, contrastant avec la baisse observée au Nigéria. En somme, les enfants ont les dépenses de consommation les plus faibles. Celles de la population en âge de travailler sont élevées, mais largement stables au fil du temps. Les dépenses de consommation des personnes âgées sont relativement faibles, avec ensuite une forte hausse. La figure III-2b montre que le profil par âge des revenus du travail a la forme d’un U renversé. Le profil par âge des revenus du travail du Nigéria épouse la trajectoire de celui de l’ensemble de la sous-région ouest-africaine. Il se caractérise par des revenus du travail très faibles chez les jeunes, suivi d’un pic, puis d’un déclin rapide.

- Déficit de cycle de vie

42. Le déficit de cycle de vie économique est la différence entre les revenus du travail et les dépenses de consommation par âge. On parle de surplus lorsque les revenus du travail sont supérieurs à la consommation, et de déficit dans le cas contraire. Les figures III-3a et III-3b présentent les profils par âge de la consommation et des revenus du travail du Nigéria et de l’Afrique de l’Ouest en 2016. Ces statistiques sont très utiles, car elles présentent explicitement le nombre d’années réel de dépendance dans les différentes économies. Les résultats indiquent que les dépenses de consommation sont supérieures aux revenus du travail entre 0 et 28 ans. Au-delà apparaît un surplus, qui s’étale sur environ 33 ans. Ainsi, le surplus prend fin vers l’âge de 63 ans en Afrique de l’Ouest, puis cède à nouveau la place au déficit, en raison de la dépendance des personnes âgées.



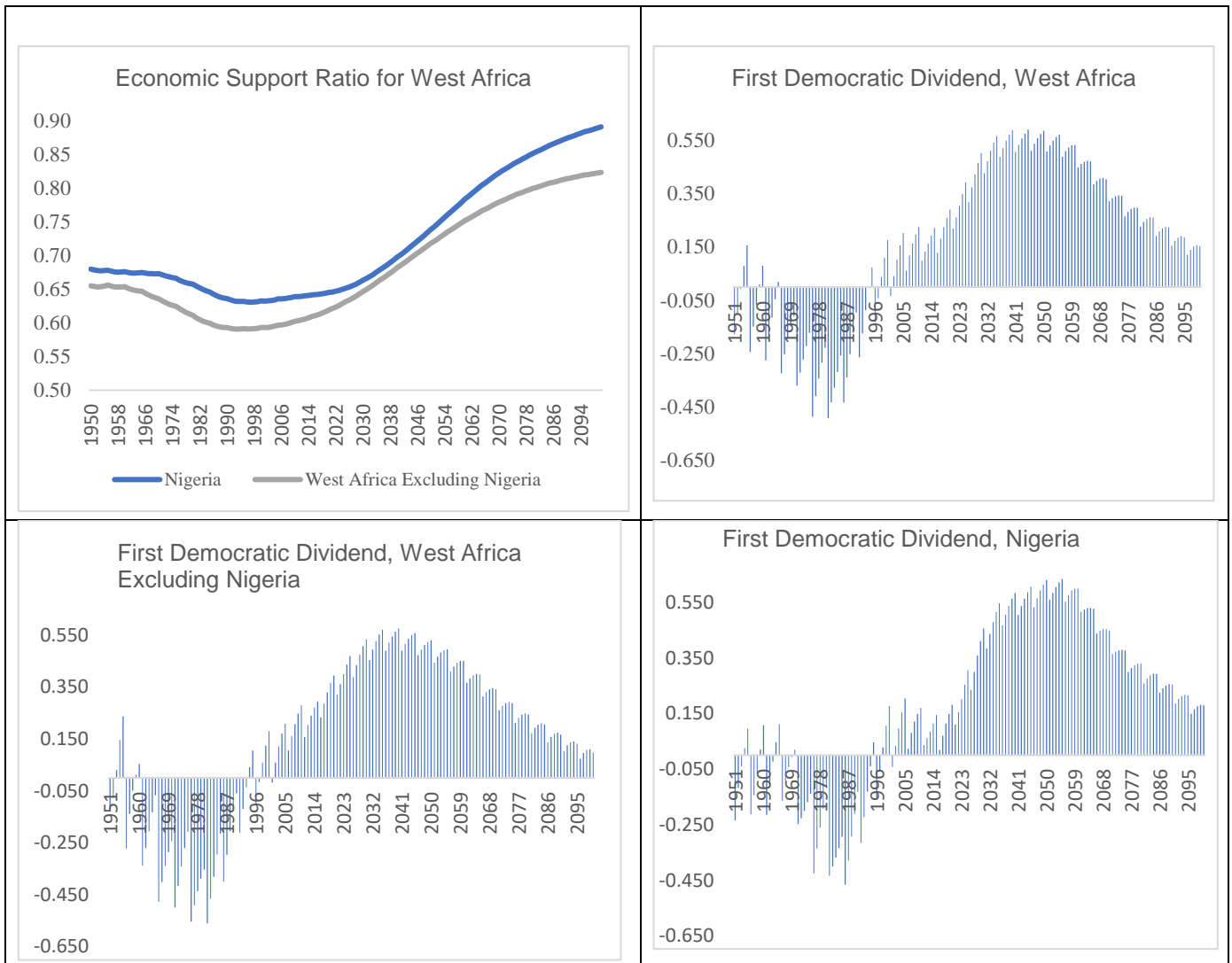
43. L'examen du profil général des revenus du travail et de la consommation montre d'importantes dépenses de consommation des enfants par rapport aux revenus, qui entraînent un déficit de cycle de vie très prononcé (Figure III-4a). La période de surplus par tranche d'âge commence entre 28 ans et 35 ans, et s'achève entre 63 ans et 64 ans. Ainsi la fenêtre d'opportunités pour l'Afrique de l'Ouest dure 33 ans, au cours desquels le surplus peut être bien mis en valeur. La figure III-4b illustre le déficit de cycle de vie en Afrique de l'Ouest. En 2016, la consommation totale se chiffre à 428 milliards USD PPP, contre un total de 270 milliards USD PPP de revenus du travail, soit un déficit de cycle de vie régional de 158 milliards USD PPP. L'importante population jeune induit également un énorme déficit de 213 milliards USD PPP pour les personnes âgées de 0 à 30 ans.



- Ratio de soutien économique et premier dividende démographique

44. Le ratio de soutien économique et le premier dividende démographique de l'Afrique de l'Ouest et du Nigéria sont présentés dans les figures III-5. Ils s'appuient sur les estimations et projections (projection de variante moyenne) issues du rapport sur les perspectives démographiques mondiales et sur les estimations NTA des profils normalisés de la consommation et des revenus du travail.

Figure III-5 Ratio de soutien économique et premier dividende démographique en Afrique de l'Ouest



Source : Calculs de la CEA et du CREG (2020)

45. Le Nigéria a le ratio de soutien économique le plus élevé de l’Afrique de l’Ouest. Le profil du dividende démographique indique que la sous-région est entrée dans la période du premier dividende démographique depuis 2002. Cependant, la période pendant laquelle ce premier dividende atteindra son pic sera fonction du rythme et des données sur la fécondité dans chaque pays. Le dividende démographique de l’Afrique de l’Ouest devrait être à son maximum en moyenne d’ici 2045. Cependant, le Nigéria, avec une fécondité plus élevée, devrait atteindre le pic de son dividende démographique plus tard, soit en 2050.

B. Conséquences de la COVID-19 sur les principaux facteurs du dividende démographique

46. Une pyramide des âges caractérisée par une proportion importante de la population en âge de travailler consécutive à un déclin de la fécondité constitue une condition préalable du dividende démographique. Le dividende démographique est loin d’être un phénomène automatique. Il nécessite non seulement des investissements dans le secteur de l’éducation et de la santé en vue de développer le capital humain, mais aussi des politiques de gouvernance propices au climat des affaires et aux opportunités d’emploi. Cependant, la pandémie de la COVID-19 risque d’entraver les efforts en matière d’engagements politiques entrepris jusqu’ici par les pays africains.

47. L’incidence négative probable de la pandémie sur le secteur éducatif réside dans l’érosion du capital humain. Dans le cadre des mesures de distanciation sociales visant à contrer la propagation de la pandémie de la COVID-19, des établissements scolaires et universitaires ont été temporairement fermés, soulevant d’énormes défis concernant les conditions d’apprentissage. Cette situation affecte particulièrement les pays africains, caractérisés par un inégal accès à l’Internet ainsi que des infrastructures limitées dans le domaine des technologies de l’information et de la communication pour soutenir l’apprentissage virtuel.

48. La conjonction d’une main-d’œuvre en mauvaise santé en raison de la COVID-19 et d’efforts visant à contrecarrer l’évolution de la pandémie, par exemple le confinement et la fermeture de lieux de travail, réduit l’offre de main-d’œuvre et perturbe le marché du travail. Une des conséquences immédiates est la réduction des horaires de travail pendant la pandémie. Le dernier rapport de l’OIT, publié en juin 2020, indique une perte totale d’heures de travail de 12,1 %, soit 45 millions d’emplois équivalents à plein temps, au cours du deuxième trimestre 2020, contre 2,4 %, soit 9 millions d’emplois équivalents à plein temps, au cours du premier trimestre. En Afrique de l’Ouest, le pourcentage d’horaires de travail perdus est légèrement supérieur (2,5 %) à la moyenne africaine au cours du premier trimestre, mais inférieur (11,6 %) à celle-ci au cours du deuxième trimestre. Il convient de relever que les pertes d’emploi dues à la pandémie de la COVID-19 auront un impact disproportionné sur les travailleurs indépendants et ceux du secteur informel.

IV. Statut des objectifs de développement durable en Afrique de l'Ouest

A. Dynamique démographique et objectifs de développement durable (ODD)

49. Selon la CEA (2015), le statut des pays en matière d'atteinte des ODD est évalué suivant trois critères : la durabilité économique, la durabilité sociale et la durabilité environnementale. Dans ce contexte, les questions de dynamique démographique jouent un rôle prépondérant en ce qui concerne la réalisation des ODD. Par exemple, les estimations actuelles montrent qu'environ 95 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté au Nigéria (World Poverty Clock, 2019). Ce chiffre est très largement supérieur à la population d'un pays moyen de l'Afrique de l'Ouest, et représente plus de la moitié de la population totale du reste de la sous-région. Ce peut être un indicateur de la nécessité de se pencher sur la question de la dynamique démographique en vue du développement durable. Abordons à présent les questions relatives aux trois piliers de la durabilité en Afrique de l'Ouest.

B. Durabilité économique

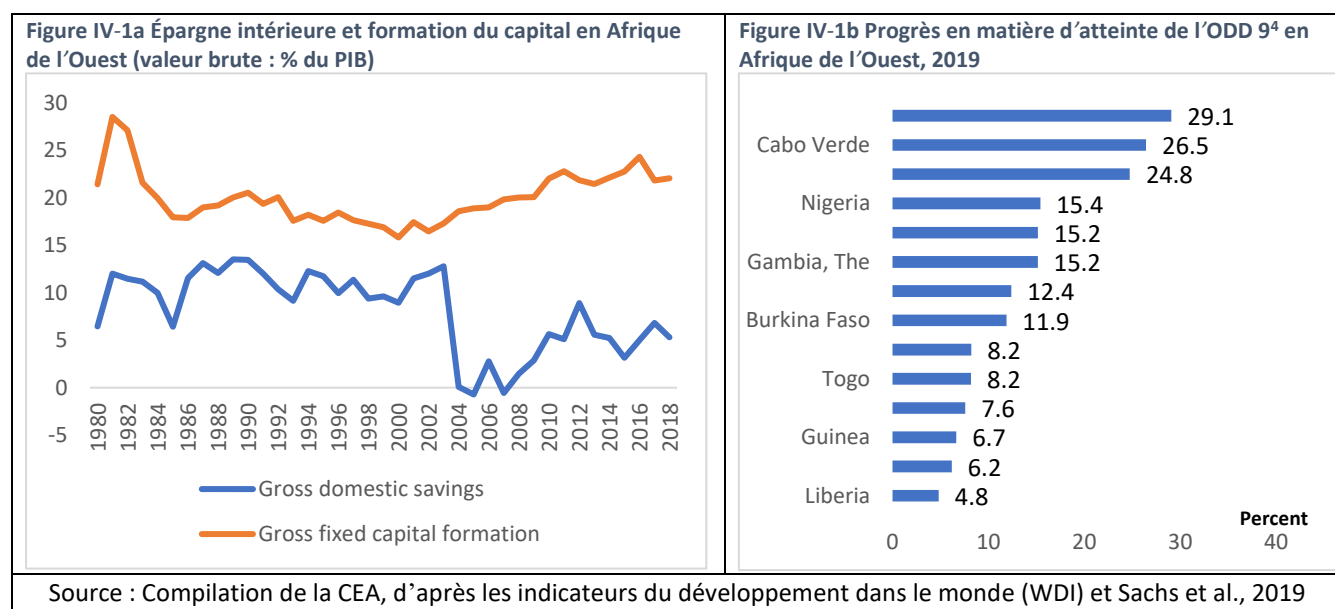
50. Le rôle du dividende démographique dans la durabilité économique des pays de l'Afrique de l'Ouest n'est plus à démontrer, compte tenu de l'énorme potentiel et des avantages que recèle son immense population active jeune. Le concept de durabilité économique repose sur un système de production qui produit de manière optimale en prenant en considération les aspects socio-environnementaux du développement durable. Le processus de production doit cependant être inclusif en assurant la participation et la contribution de tous les segments pertinents de la population au système de production. Ainsi, une croissance économique inclusive est indispensable pour soutenir une population en pleine expansion. Le revenu par habitant dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest a suivi une tendance ascendante ces dernières décennies, avec une hausse du PIB d'environ 5 % ces dernières années. Malgré l'amélioration des performances économiques et des potentiels d'investissements toujours croissants, qui constituent des facteurs clés du développement durable en Afrique de l'Ouest, la sous-région n'est toujours pas au rendez-vous du développement durable. Pour preuve, les multiples questions économiques, sociales et environnementales qui alimentent le débat politique dans tous les pays de la sous-région.

51. L'économie ouest-africaine est dominée par quatre pays : le Nigéria, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, qui, ensemble, représentent 90 % du PIB sous-régional. Le Nigéria est la principale économie de l'Afrique de l'Ouest. Il pèse à lui seul plus de 70 % du PIB sous-régional, un poids qu'il a conservé pendant la majeure partie de la dernière décennie. La prospérité économique de la région repose donc sur l'activité économique des quatre pays ci-dessus. Il en est de même des perspectives de croissance sous-régionales. Entre 2012 et 2015, plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest ont enregistré une forte croissance économique. Cependant, en 2016, la croissance régionale a connu un ralentissement de près de 0,5 % en

moyenne, en raison de la croissance économique négative du Nigéria. Même si nombre de pays de l’Afrique de l’Ouest, comme la Côte d’Ivoire, continuaient d’afficher une croissance économique solide d’environ 9 %, la taille de l’économie nigériane a impacté négativement la croissance économique régionale. La relance progressive de l’économie nigériane en 2017 et 2018, favorisée par la remontée des cours du pétrole, a permis de rehausser à plus de 3 % la croissance économique de la région depuis 2018. Cependant, les perspectives économiques de l’Afrique de l’Ouest sont moroses, en raison de la grave crise causée par la pandémie de la COVID-19.

1. Épargne intérieure et formation du capital

52. L’épargne intérieure est une importante source d’investissement dans l’innovation, les infrastructures et la transformation structurelle (ODD 9) dans toutes les économies.



53. Les pays avec une grande population en âge de travailler et une plus petite population dépendante ont tendance à générer plus d’épargne. L’épargne est un instrument essentiel pour financer les activités de l’État et celles des ménages, ainsi que les programmes et projets visant à réduire la pauvreté (ODD 1), à fournir une énergie propre et d’un coût abordable (ODD 7), un travail décent (ODD 8), etc. En Afrique de l’Ouest, le gap entre l’épargne intérieure et la formation du capital, qui constituent des déterminants clés des performances économiques, a été plus important au cours de la dernière décennie que durant les deux ou trois décennies précédentes. La formation brute moyenne de capital fixe est restée constamment supérieure à l’épargne intérieure brute moyenne de 1980 à 2018, avec une

⁴ Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l’innovation.

formation brute du capital fixe en hausse au cours de la majeure partie des deux dernières décennies (Figure IV-1a). À titre d'illustration, la formation brute moyenne de capital fixe était au plus bas (15,84 % du PIB) en 2000, mais a grimpé à environ 24,31 % en 2016. En revanche, après avoir oscillé entre 6,40 % et 13,54 % du PIB pour l'essentiel de la période 1980-2003, l'épargne intérieure brute a chuté à 0,72 % en 2005, avant de s'établir à 5,29 % en 2018. La baisse de l'épargne intérieure au milieu des années 2000 traduit la perte de confiance dans les économies ouest-africaines, consécutive aux crises civiles dans certains pays de la sous-région, en particulier le Libéria et la Sierra Leone. Au vu de ce qui précède, on peut déduire que l'épargne intérieure est largement insuffisante pour financer l'investissement nécessaire pour une croissance et un développement économiques durables en Afrique de l'Ouest. Dans les domaines de l'industrie, de l'innovation et des infrastructures, les progrès réalisés par les pays de l'Afrique de l'Ouest sont tous très inférieurs à la moyenne (Figure IV-1b). C'est le cas, par exemple, du Ghana et du Libéria, avec le niveau de progrès le plus élevé (29 %) et celui le plus faible (5 %), respectivement.

Indice mondial des objectifs de développement durable (ODD) 2018 : Méthodologie et élaboration

L'indice des ODD se calcule chaque année depuis 2016. Il permet d'évaluer les progrès réalisés par chaque pays dans les 17 ODD adoptés en septembre 2015 par l'ensemble des 193 États membres de l'ONU.

Les 17 ODD sont répartis en 169 cibles spécifiques et 230 indicateurs mondiaux proposés par la Commission des statistiques de l'ONU pour suivre les progrès réalisés. L'élaboration de l'indice des ODD repose sur les hypothèses suivantes : les indicateurs peuvent évoluer en fonction de nouvelles données probantes, le rôle des experts est essentiel pour résoudre les imbrications d'indicateurs et d'objectifs et les données non officielles provenant d'universités, de la société civile et d'autres sources sont un complément indispensable des statistiques publiques officielles. En outre, la préférence est accordée aux performances absolues des pays par rapport aux performances relatives des autres pays, et au choix d'une méthodologie facilement accessible au grand public.

Des cibles d'indicateurs mesurables sont déterminantes dans l'élaboration de l'indice des ODD. Si cela n'est pas spécifié, la méthodologie de l'indice des ODD s'appuie sur le principe « ne pas faire de laissés-pour-compte » pour définir des cibles de durabilité, sur la moyenne des trois ou cinq pays les plus performants ou enfin sur des cibles établies par des scientifiques. Ainsi, l'indice des ODD 2018 inclut 12 % des cibles explicites des ODD, 44 % des critères des cinq pays les plus performants, 26 % d'optimums scientifiques et 19 % du principe « ne pas faire de laissés-pour-compte ».

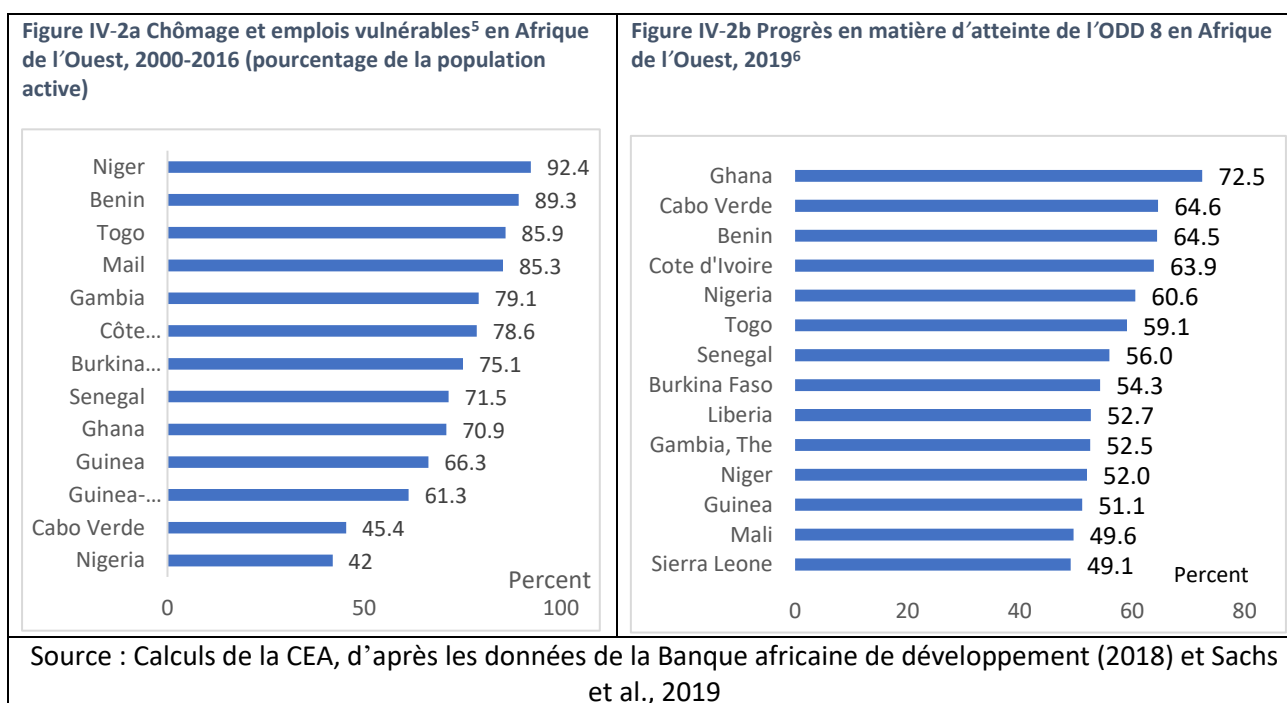
L'indice des ODD par objectif est un score de 0 à 100 qui permet d'évaluer le pourcentage de réalisation des ODD, 0 indiquant la pire performance (2,5^e centile) et 100 l'atteinte des cibles de durabilité.

L'indice mondial des ODD est un indice composite incluant un indice pondéré et un indice des ODD cumulé par objectif. Des pondérations égales sont utilisées, car tous les ODD ont une égale importance. Le nombre impair d'indicateurs d'un objectif à l'autre détermine donc la pondération attribuée à chaque objectif.

Source : Lafortune et al., 2018

2. Population active

54. La capacité d'une économie à tirer pleinement parti de sa population en âge de travailler peut se lire à travers son taux d'activité. Le rapport révisé World Population Prospects 2019 des Nations Unies montre qu'en Afrique, la sous-région Afrique de l'Ouest affiche certains des taux de croissance démographique les plus élevés, dont cinq pays avec des taux annuels compris entre 2 % et 3 % entre 2000 et 2005. La quasi-totalité des pays de l'Afrique de l'Ouest est confrontée au problème du chômage.



55. Alors que les données démographiques publiées par les Nations Unies indiquent un accroissement de la population en âge de travailler, on n'observe aucune hausse

⁵ Les emplois vulnérables regroupent les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux.

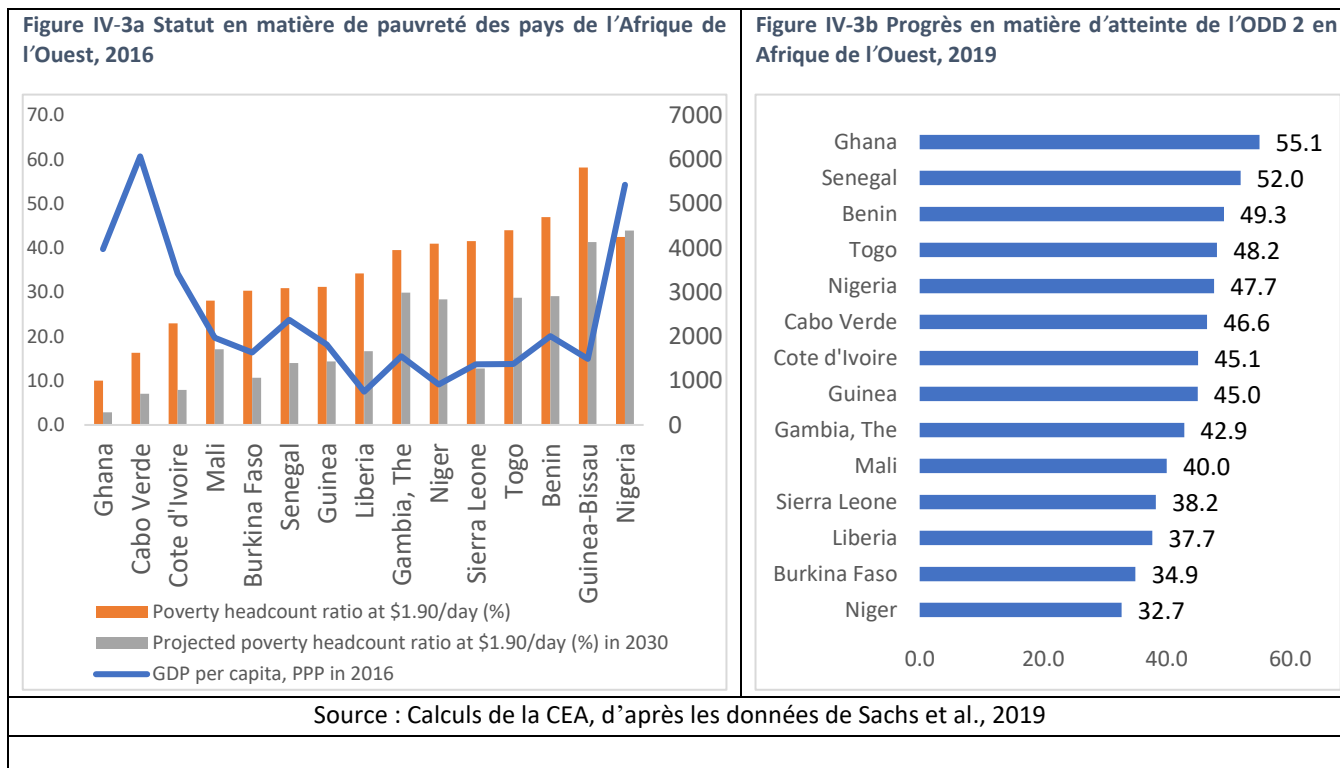
⁶ Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

correspondante du taux d'activité. Ce contraste s'explique par l'augmentation de la population inactive. Le taux d'activité moyen a connu une baisse marginale dans tous les principaux pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment au Nigéria. L'évaluation des progrès vers l'atteinte des ODD montre qu'en 2019, la quasi-totalité des pays de l'Afrique de l'Ouest a réalisé plus de 50 % de progrès vers la fourniture de l'emploi décent, vecteur de croissance économique (Figure IV-2b). Le Ghana est le pays ayant effectué le plus de progrès (73 %) en la matière, et la Sierra Leone celui en ayant effectué le moins (49 %).

C. Durabilité sociale

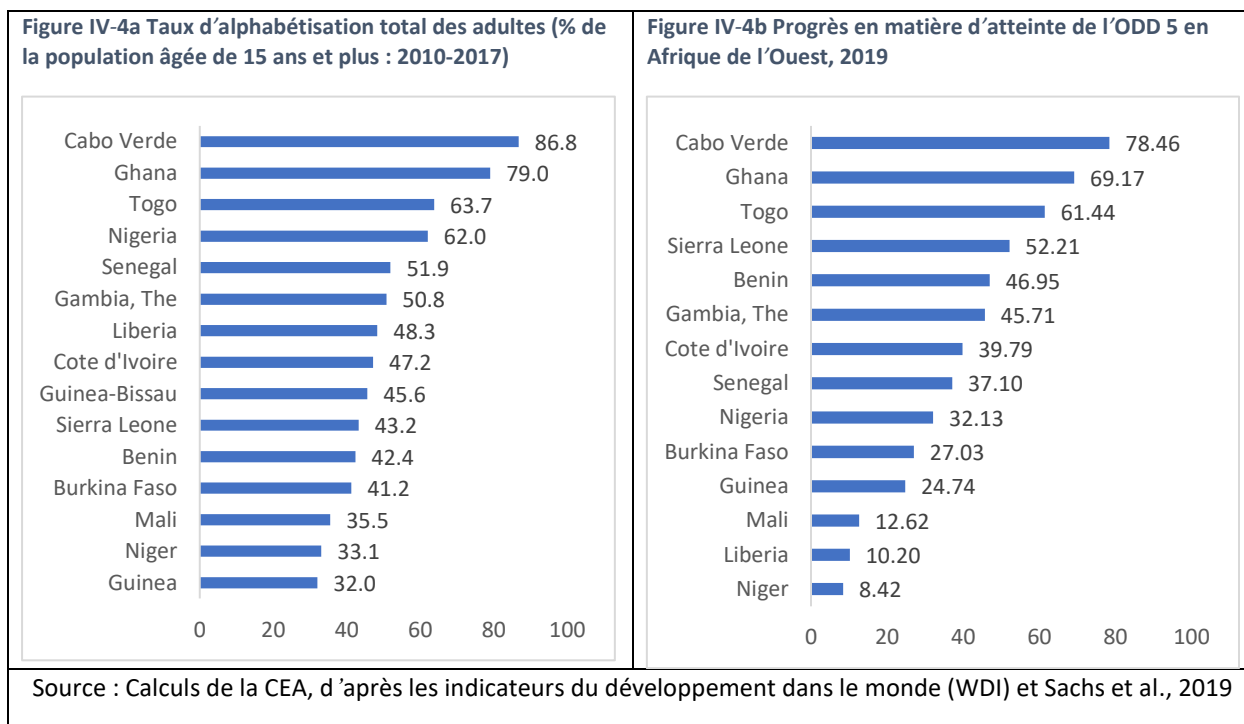
1. Pauvreté

56. Les estimations agrégées montrent que environ 43 % de la population de l'Afrique de l'Ouest vit en dessous du seuil international de pauvreté, et ce malgré d'importantes disparités d'un pays à l'autre (Figure IV-3a). La pauvreté a une corrélation positive avec les problèmes d'insécurité qui menacent bien des pays de la sous-région. Malgré la récession que le Nigéria a connue en 2016, l'économie ouest-africaine a connu une croissance rapide. Malheureusement, celle-ci ne profite pas à tous. Ces différences ont provoqué d'importantes inégalités dans certains pays. À titre d'exemple, la Guinée-Bissau, la Gambie et le Cabo Verde enregistrent les inégalités les plus élevées (dans cet ordre), et le Mali, la Sierra Leone, le Niger et la Guinée les plus faibles. Cependant, les différences ne sont pas prononcées. L'évaluation des progrès vers l'atteinte de l'objectif « Lutte contre la faim » dans les pays de l'Afrique de l'Ouest montre qu'en 2019, les progrès se situent entre 32,7 % (Niger) et 55,1 % (Ghana), le Ghana et le Sénégal étant les seuls pays à avoir dépassé la moyenne (Figure IV-3b).



2. Éducation

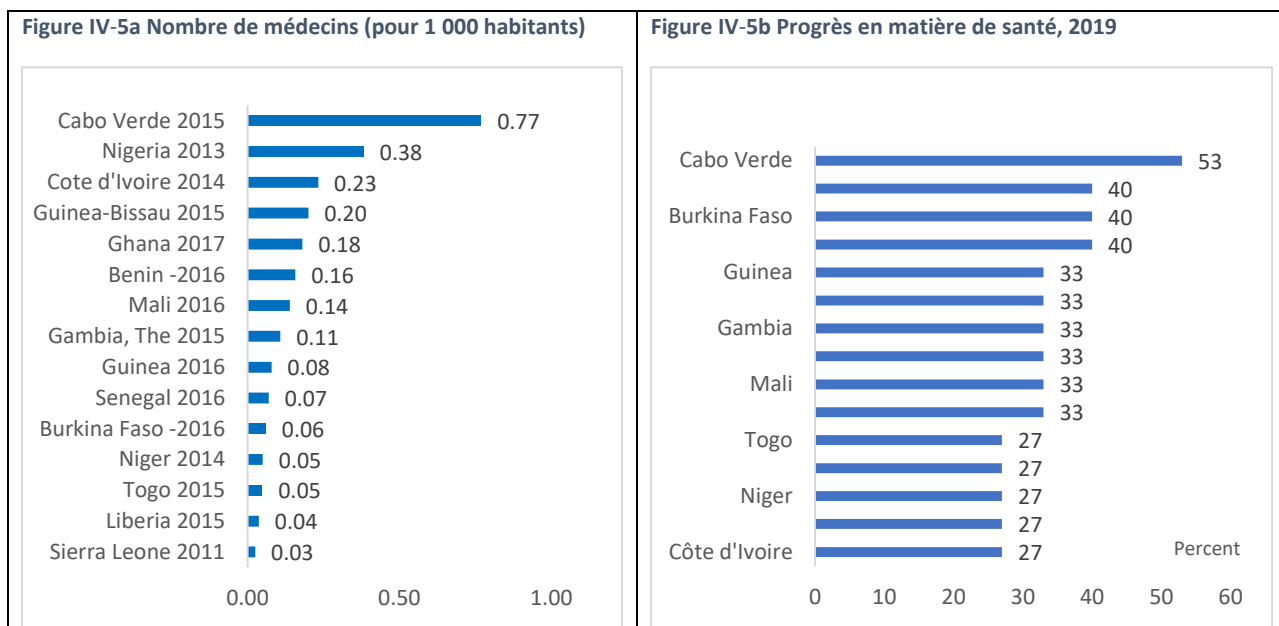
57. Des progrès significatifs sont enregistrés sur le taux de scolarisation du primaire dans la plupart des pays de l’Afrique de l’Ouest. S’agissant du taux net de scolarisation des filles, la Sierra Leone (95 %) et le Cabo Verde (92 %) affichent les pics de moyenne dans la sous-région pendant la période 2010-2018. Ils font également partie du peloton de tête en termes de taux nets de scolarisation des garçons, avec 95 % et 94 %, respectivement. Dans la même période, le Libéria affiche constamment le taux net de scolarisation le plus faible, avec respectivement 42 % et 43 % pour les filles et les garçons. On note également que le taux net de scolarisation est plus élevé pour les garçons que pour les filles dans la quasi-totalité des pays, à l’exception de la Gambie, du Sénégal, du Ghana et de la Sierra Leone. De plus, comme l’indique la figure IV-4a, le taux d’alphabétisation des adultes est inférieur à 50 % entre 2014 et 2018 dans bien des pays de l’Afrique de l’Ouest. Ces statistiques médiocres en matière d’alphabétisation peuvent constituer une entrave au développement durable de la sous-région.



58. L'éducation de la population jeune est la principale priorité du développement durable, car il s'agit d'une étape importante dans la préparation de la durabilité des initiatives de développement actuelles. Cependant, alors que certains pays de l'Afrique de l'Ouest sont parvenus à maintenir tous les enfants dans le système scolaire, bien d'autres dans la sous-région comptent plus de 20 % d'enfants en âge scolaire déscolarisés.

3. Santé

59. La propagation de la COVID-19 met en lumière les défis des systèmes de santé, y compris dans les pays possédants d'innombrables hôpitaux et autres personnels de santé. La capacité des pays de l'Afrique de l'Ouest à répondre efficacement à la pandémie est donc un sujet de préoccupation. En utilisant le nombre de médecins comme indicateur indirect de la qualité d'un système de santé, la figure IV-5a montre que la proportion de médecins pour 1 000 habitants est très faible dans les pays de l'Afrique de l'Ouest par rapport aux pays développés comme l'Italie et la France, avec des estimations de 4 et 3 médecins pour 1 000 habitants, respectivement. À l'exception du Cabo Verde, avec environ 0,8 médecin pour 1 000 habitants, les chiffres sont très faibles dans les autres pays, oscillant entre 0,4 (Nigéria) et 0,025 (Sierra Leone). Ces statistiques témoignent de la forte dépendance et du lourd fardeau sur les systèmes de santé, déjà limités par le nombre et la qualité des infrastructures et les ressources financières. La pandémie de la COVID-19 non seulement aggrave la qualité des systèmes de santé des pays de l'Afrique de l'Ouest, mais aussi affecte les finances publiques, compromettant ainsi les efforts des États pour tirer parti du dividende démographique.



Source : Calculs de la CEA, d'après les indicateurs du développement dans le monde (WDI) et les données du Règlement sanitaire international

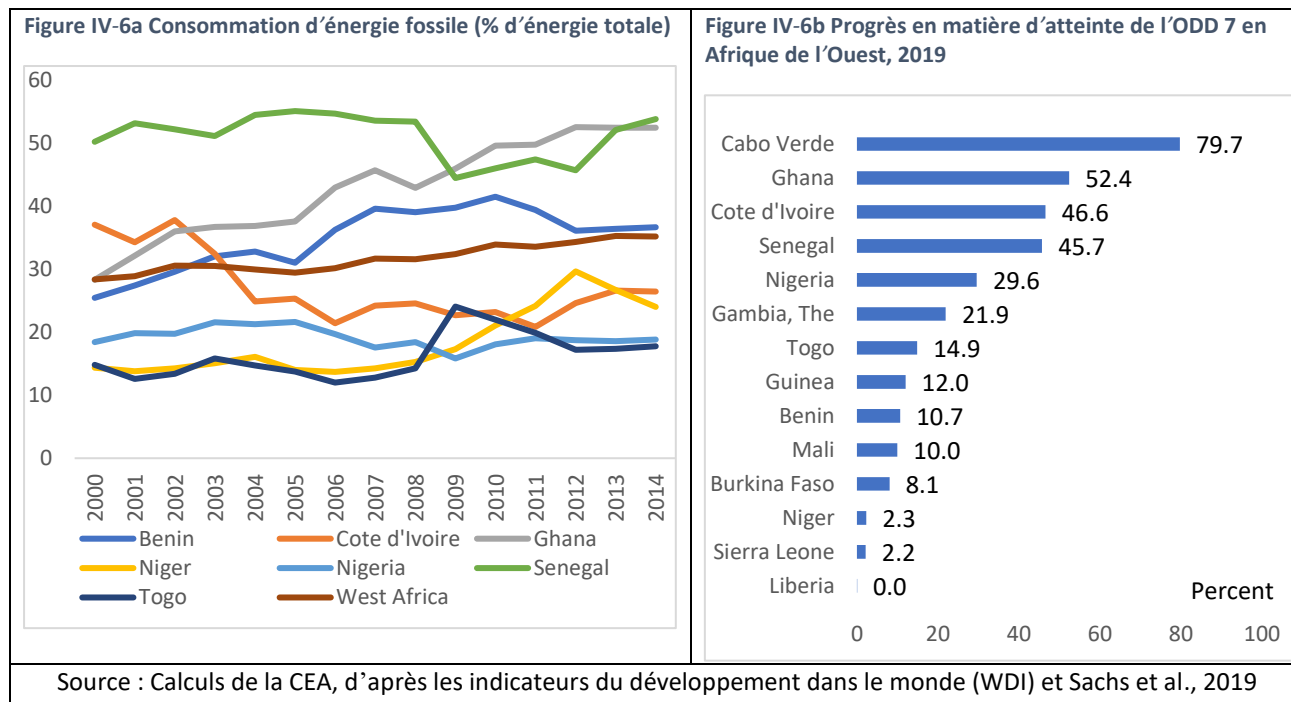
D. Durabilité environnementale

60. La question de la lutte contre la dégradation de l'environnement continue de dominer le débat politique à travers le monde, car cette dégradation apparaît comme une grave menace au développement durable. Ce défi est également reconnu par les Nations Unies, qui ont classé les villes et les communautés durables (objectif 11), la production et la consommation responsables (objectif 12) et la lutte contre les changements climatiques (objectif 13) parmi les ODD. Les émissions de carbone par habitant, qui constituent un obstacle majeur à l'atteinte de ces objectifs, sont particulièrement élevées au Nigéria entre 1980 et 2014.

61. La consommation d'énergie fossile comme le charbon, le pétrole et les gaz naturels contribue beaucoup à la pollution environnementale, qui a de graves répercussions sur les changements climatiques et le développement durable. La consommation d'énergie fossile dans les pays de l'Afrique de l'Ouest semble suivre des trajectoires différentes entre 2000 et 2014. Pendant cette période, l'Afrique de l'Ouest a vu la proportion moyenne de sa consommation d'énergie fossile par rapport à l'énergie totale passer de 28 % à 35 % (Figure IV-6a). Le Ghana, le Bénin, le Togo et le Niger, en particulier, ont connu une augmentation de la proportion de consommation de cette énergie de 28 %, 25 %, 15 % et 14 % en 2000 à 54 %, 37 %, 19 % et 24 % en 2014, respectivement. Au Nigéria, cette proportion tourne autour de 18 % de 2000 à 2014, avec un pic de 21,7 % en 2005 et un creux de 15,8 % en 2009.

62. La figure IV-6b est une évaluation des progrès vers l'atteinte de l'objectif « Énergie propre et d'un coût abordable » réalisés par les pays de l'Afrique de l'Ouest. On note un énorme gap d'un pays à l'autre. Seuls le Cabo Verde (79,7 %) et le Ghana (52,4 %) ont atteint des niveaux

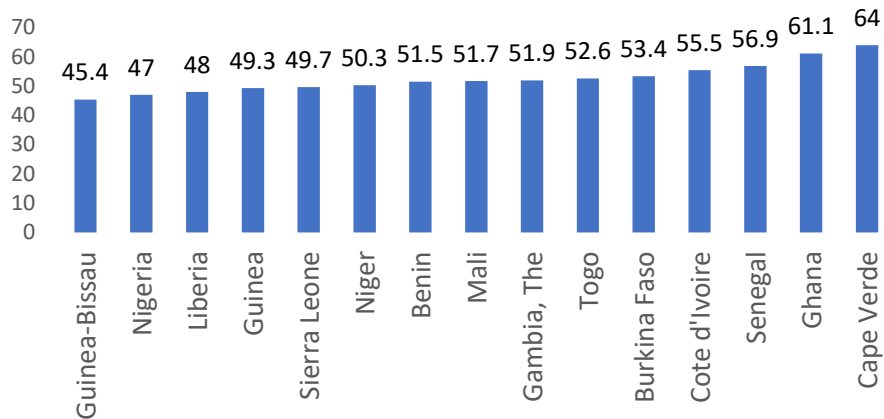
de progrès supérieurs à la moyenne. Le Libéria (0,0 %), la Sierra Leone (2,2 %) et le Niger (2,3 %) ont effectué le moins de progrès en la matière.



E. Progrès vers l'atteinte des objectifs de développement durable d'ici 2030

63. En tant que région clé en Afrique, l'Afrique de l'Ouest a signé l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et l'Agenda 2030 des objectifs de développement durable pour le développement de l'ensemble des pays de la sous-région. Après cinq années de mise en œuvre des ODD, certains signes montrent que nombre de pays africains accusent du retard et ne sont pas en bonne voie d'atteindre les objectifs fixés. La plupart de ces pays se trouvent en Afrique de l'Ouest. L'indice 2019 des ODD pour l'Afrique, qui classe les pays africains sur la base de 97 indicateurs pour tous les 17 objectifs, montre que la majorité des pays ouest-africains ont des scores d'environ 50 %, l'ensemble des résultats se situant entre 45,4 % et 64 % (Sachs et al., 2019). Ces statistiques révèlent que la plupart des pays de la sous-région sont simplement à mi-chemin de la réalisation des objectifs de développement durable. Plus précisément, en Afrique de l'Ouest, la Guinée-Bissau (45,4), le Nigéria (47) et le Libéria (48) sont les pays plus éloignés de l'atteinte des ODD, tandis que le Cabo Verde (64) et le Ghana (61,1) en sont les plus proches (Figure IV-7). Par conséquent, une immense population (cas du Nigéria), n'est peut-être pas toujours suffisante pour réaliser le développement durable. Cependant, investir pour améliorer la qualité de vie de la population est une approche capitale vers l'atteinte des ODD, comme l'illustre le cas du Cabo Verde.

Figure IV-7 Progrès vers l'atteinte de l'indice des ODD pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, 2019



Source : Calculs de la CEA, d'après les données de Sachs et al., 2019

64. La plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest accusent encore un énorme retard en matière d'atteinte du développement durable. Le rythme de progression vers la pleine réalisation des objectifs de développement durable en Afrique de l'Ouest peut être accéléré par la mise en valeur du dividende démographique.

F. Conséquences de la COVID-19 sur les ODD : défis et opportunités

65. En dépit du retard considérable pris par les pays africains dans la réalisation des objectifs de développement durable, les progrès effectués jusque-là pourraient être réduits à néant par les conséquences durables de la COVID-19. Le Rapport sur le développement durable 2020 se penche sur les répercussions probables de la pandémie de la COVID-19 sur les objectifs de développement durable, et classe ces effets par niveau de gravité : très négatif, modérément négatif et incertain. Le tableau 1 montre l'impact négatif (de niveau très négatif ou modérément négatif) de la pandémie sur les objectifs de développement durable, à l'exception de ceux liés à l'environnement et à la biodiversité (ODD 12 à 15), qui ont un niveau d'impact incertain.

Tableau 1 : Impact négatif de la COVID-19 sur les objectifs de développement durable

Impact très négatif	Impact mitigé ou modérément négatif	Impact toujours incertain
<p>ODD 1 : Éradication de la pauvreté</p> <p>ODD 2 : Lutte contre la faim</p> <p>ODD 3 : Santé et bien-être</p> <p>ODD 8 : Travail décent et croissance économique</p> <p>ODD 10 : Réduction des inégalités</p>	<p>ODD 4 : Accès à une éducation de qualité</p> <p>ODD 5 : Égalité entre les sexes</p> <p>ODD 6 : Accès à l'eau potable et à l'assainissement</p> <p>ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable</p> <p>ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructures</p> <p>ODD 11 : Villes et communautés durables</p> <p>ODD 16 : Paix, justice et institutions fortes</p> <p>ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs</p>	<p>ODD 12 : Consommation et production responsables</p> <p>ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques</p> <p>ODD 14 : Vie aquatique</p> <p>ODD 15 : Vie terrestre</p>

Source : Rapport sur le développement durable 2020

66. Sur une note positive, les pays de l'Afrique de l'Ouest peuvent capitaliser les innovations technologiques et celles des jeunes mises en place pour répondre à la COVID-19. L'adoption rapide des nouvelles technologies, notamment des TIC, consécutive à la crise de la COVID-19 soutiendra l'apprentissage virtuel, facteur prépondérant de la continuité éducative. La pandémie met également en lumière la demande en matière de compétences numériques que les pays africains doivent combler afin de tirer parti du boom de l'économie numérique. On observe également un regain d'intérêt pour l'investissement dans la santé. Il s'agit d'un investissement multiforme, notamment l'augmentation du nombre de personnels de santé qualifiés, l'amélioration des infrastructures sanitaires et la fourniture de médicaments essentiels à des coûts abordables.

V. Principales conclusions et recommandations en matière de politiques

67. **L'Afrique de l'Ouest a la population la plus jeune au monde.** Les résultats de l'Agenda 2030 des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine dépendront de la capacité de la sous-région à promouvoir une croissance inclusive qui profite à l'ensemble des populations ouest-africaines. Cette étude montre que la structure et la dynamique de la population ont un impact considérable sur les perspectives économiques et de prospérité des États. L'Afrique de l'Ouest demeure en pleine transition démographique, offrant ainsi à la sous-région une opportunité rêvée de tirer parti du dividende

démographique qui en découle. Bien que les pays se trouvent à des étapes différentes de la transition démographique, l'essentiel est que tous finissent par mettre en valeur le potentiel qu'elle représente.

68. Il est impératif de mettre en place des politiques et des initiatives visant à favoriser et à accélérer la réalisation du potentiel du dividende démographique. À cet effet, les États doivent avant tout créer les conditions idoines pour tirer parti du dividende démographique. Cela passe notamment par la réduction de la fécondité, qui, à terme, entraînera la baisse du nombre d'enfants à charge. Ce n'est qu'après la baisse du nombre d'enfants à charge que les pays peuvent connaître une hausse de la proportion de la population active et du ratio de soutien économique, et bénéficier ainsi du dividende démographique. Le taux de fécondité reste élevé dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest. Il est indispensable de mettre en place des politiques visant à réduire la fécondité dans les États ouest-africains afin de tirer parti du dividende démographique, facteur essentiel du développement durable. Face aux répercussions graves de la pandémie de la COVID-19 sur les déterminants du dividende démographique, notamment une population active qualifiée, investir dans la connectivité numérique afin d'améliorer l'apprentissage en ligne est un objectif politique majeur.

69. Les emplois sont vulnérables et la productivité est très faible en Afrique de l'Ouest. Le dividende démographique peut être exploité lorsque le segment productif de la population est qualifié et exerce des emplois décents. Étant donné que les pays ouest-africains entrent déjà dans le créneau démographique, ils doivent accorder la priorité à l'amélioration de la qualité du capital humain dans la sous-région. Les enfants et les jeunes seront le moteur de la transition démographique et du développement humain durant les prochaines décennies. Par conséquent, il faut prendre des mesures concrètes et investir davantage pour améliorer leur éducation, leur santé et leur transition de l'école à la vie professionnelle, conformément à l'Agenda 2030. Dans cette perspective, et face à l'importante population non scolarisée de l'Afrique de l'Ouest, il faut investir à plus grande échelle pour améliorer la qualité des systèmes éducatifs et de santé. Malgré les progrès considérables réalisés par de nombreux pays en ce qui concerne l'enseignement primaire pour tous et l'égalité entre les sexes dans le domaine de l'éducation, il reste encore beaucoup à faire au secondaire et au supérieur.

70. Après le développement du capital humain par le biais de systèmes éducatif et de santé de qualité, un mécanisme bien huilé de transition de l'école à la vie professionnelle doit être mis en place pour les jeunes. Le marché du travail doit être aussi flexible que possible pour absorber l'importante cohorte de jeunes qui rejoindront la population en âge de travailler au cours des 25 prochaines années. Des politiques doivent également être mises en place afin de créer un environnement offrant aux jeunes des opportunités d'emploi décent. Les États doivent notamment adopter des politiques visant à mettre en place l'accompagnement au placement, ainsi que des programmes de formation et de mentorat alignés sur le marché du

travail actuel. Les pays de l'Afrique de l'Ouest doivent placer la création d'emploi au cœur de leurs stratégies de développement.

71. Le secteur privé peut être un moteur d'emploi décent et productif. Par conséquent, les États doivent promouvoir le développement du secteur privé et en faire le principal levier de l'économie. Cette promotion peut notamment se décliner en simplification de la réglementation sur les activités commerciales, en amélioration de l'accès au commerce et aux marchés, voire en révision du code fiscal. Bien que l'agriculture représente le socle de la plupart des économies de l'Afrique de l'Ouest, les politiques publiques doivent promouvoir la transformation structurelle et l'accroissement de la productivité. Le développement repose sur un changement structurel visant à passer des activités agricoles à faible productivité à des activités à forte productivité dans d'autres secteurs afin d'améliorer la compétitivité et de booster la productivité.
72. **Le taux de survie des enfants et la santé des individus s'améliorent, mais à un rythme lent.** Ce constat est un appel à l'amélioration de l'accès à des services de santé de qualité dans tous les pays. De l'avis général, la conjonction d'un système de santé de qualité en termes d'accès à des services de santé universels et de la nutrition permettra d'améliorer la qualité de vie de la population sous-régionale. Une attention particulière doit être accordée à l'accès à des services de qualité en matière de santé reproductive, car cela permettra aux couples de décider ou non d'avoir des enfants. Il est important que les couples prennent des décisions personnelles concernant la taille de leur famille, en tenant particulièrement compte des facteurs physiques, financiers et sociaux. En effet, ces facteurs permettent aux individus de choisir de manière responsable la taille de leur famille sans considération des normes culturelles et religieuses existantes. Il convient également de fournir l'accès à une vaccination et une santé infantile de qualité, ainsi que de lutter contre la mortalité infantile et la malnutrition. L'enjeu principal est de rendre accessibles pour tous des services de santé efficaces, de qualité et à coûts abordables. Le système de santé doit être complet, couvrant non seulement le bien-être physique et mental, mais s'intéressant aussi aux facteurs sociaux, économiques et culturels qui influent sur la santé.
73. **Il faut mettre en place l'intégration régionale pour répondre aux dynamiques migratoires en hausse dans la région.** Les migrations à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique de l'Ouest constituent à la fois une opportunité et un défi vis-à-vis de la capacité de la sous-région à tirer parti du dividende démographique. Des politiques peuvent être mises en place pour encourager les migrations de qualité et décourager les formes prédatrices qui empirent la situation des migrants. Les disparités démographiques d'un pays à l'autre de la sous-région peuvent être capitalisées à travers l'amélioration de l'intégration financière et du marché du travail, offrant ainsi à ces pays plus de chances de profiter des dividendes démographiques. Étant donné que tous les pays devront opérer, à des périodes distinctes, leur transition démographique, ils pourront s'inspirer de leurs expériences respectives. La transition

démographique étant un phénomène rapide, les organes politiques et institutionnels en charge de sa gestion doivent évoluer afin d'être en mesure de l'orienter et de la capitaliser.

74. **Les programmes et stratégies nationaux de développement doivent prendre en compte les politiques démographiques liées à l'évolution de la population.** Cette prise en compte est fondamentale, car une gestion économique de qualité repose sur une bonne compréhension et une bonne utilisation du potentiel que recèle la structure démographique de chaque État. La prise en considération du facteur démographique dans les politiques de développement ne peut être profitable que si des données démographiques crédibles sont disponibles. Cependant, bien des pays éprouvent encore des difficultés à assurer la disponibilité des données de qualité. Ce constat appelle à une révolution des données qui facilitera la planification. Cela permettra non seulement de tirer profit du dividende démographique, mais aussi de mieux comprendre et de mieux planifier la réalisation des objectifs du développement durable.

Bibliographie

- African Development Bank (2018). West Africa Economic Outlook 2018: Macroeconomic developments and poverty, inequality, and employment. Published by African Development Bank Group, Abidjan, Cote d'Ivoire.
- Ahmad M. and R. E. A. Khan. (2018). Does demographic transition with human capital dynamics matter for economic growth? A dynamic panel data approach to GMM. *Social Indic Res* <https://doi.org/10.1007/s11205-018-1928-x>
- Bloom, D. E. and J. G. Williamson. (1998). Demographic transitions and economic miracles in emerging Asia. *World Bank Economic Review*, 12(3): 419-456.
- Bloom, David E., Jocelyn Finlay, Salal Humair, Andrew Mason, Olanrewaju Olaniyan, and Adedoyin Soyibo. (2015). *Prospects for Economic Growth in Nigeria: A Demographic Perspective*. PGDA Working Paper No. 127. <http://www.hsph.harvard.edu/pgda/working/>
- ECA-CREG (2020). Measuring and Analysing the Generational Economy in West Africa using National Transfer Account.
- David Canning, Sangeeta Raja, and Abdo S. Yazbeck (2015), Africa's Demographic Transition Dividend or Disaster? International Bank for Reconstruction and Development, The World Bank.
- Gribble, J. N., and Bremner, J. (2012). Achieving a demographic dividend. Population Reference Bureau.
- Hayes, Adrian and Diahadi Setyonaluri. (2015). *Taking Advantage of the Demographic Dividend in Indonesia: A Brief Introduction to Theory and Practice*. Jakarta: UNFPA Indonesia.
- ILO (2020). ILO Monitor: COVID-19 and the world of work. Fifth edition Updated estimates and analysis International Monetary Fund. (2015). World Economic and Financial Surveys –Regional Economic Outlook: sub-Saharan Africa- Navigating Headwinds. April 2015.
- Lafortune, G., Fuller, G., Moreno, J., Schmidt-Traub, G. and C. Kroll. (2018). SDG Index and Dashboards. Detailed Methodological paper
- Lakner, C., D. G. Mahler, M. Negre, and E. B. Prydz. (2020). "How Much Does Reducing Inequality Matter for Global Poverty? "Global Poverty Monitoring Technical Note 13, World Bank.
- Lee, R. and A. Mason. (2011). *Population Aging and the Generational Economy: A Global Perspective*. Ed. Cheltenham, UK: Edward Elgar.
- Lee, R., and A. Mason. (2006). What is the demographic dividend? *Finance & Development* 43(3): 16-17.
- Mason, A., and others. (2015). Demographic dividend, human capital and saving: take it now or enjoy it later? Presented to Workshop on Human Capital and Ageing, Harvard School of Public Health.
- Mason, Andrew, Ronald Lee, Michael Abrigo and Sang-Hyop Lee. (2017). Support Ratios and Demographic Dividends: Estimates for the World United Nations Department of Economic and Social Affairs Population Division Technical Paper No. 2017/1.
- Oduola, A., G. A. Cornia, H. Bhorat and P. Conceicao. (2017). *Income Inequality Trends in Sub-Saharan Africa: Divergence, Determinants and Consequences*. New York: United Nations Development Programme.
- Olaniyan O., A. Soyibo, A. O. Lawanson, N. Olasehinde, M. Odumosu, A. Orekoya, O. Owoeye and F. Adeyemi. (2018). Harnessing the Demographic Dividend for the Sustainable Development of Nigeria: 2016 Demographic Dividend Report of Nigeria. Published by Health Policy Training and

Research Programme (HPTRP), University of Ibadan, Nigeria for the United Nations Populations Fund (UNFPA), Nigeria

- Sachs, J., Schmidt-Traub, G., Kroll, C., Lafortune, G., Fuller, G., Woelm, F. (2020). *The Sustainable Development Goals and COVID-19. Sustainable Development Report 2020*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Sachs, J., Schmidt-Traub, G., Kroll, C., Lafortune, G., Fuller, G. (2019). *SDG Index and Dashboards Report 2018*. New York: Bertelsmann Stiftung and Sustainable Development Solutions Network (SDSN).
- UNECA. (2015). *Report on Sustainable Development Goals for the West Africa Subregion*. Addis Ababa, Ethiopia: United Nations Economic Commission for Africa.
- UNECA and AUC. (2013). *Creating and Capitalizing on the Demographic Dividend for Africa: Issues paper on the Demographic Dividend*.
- United Nations. (2015). *Transforming our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development*. Resolution adopted by the General Assembly on 25 September 2015 (A/RES/70/1).
- United Nations Development Program. (UNDP). (2012). *Africa Human Development Report: Towards a food secure future*.
- United Nations Development Program. (2016). *Shaping the Future: How Changing Demographics Can Power Human Development*. Asia –Pacific Human Development Report. 1 UN Plaza, New York, NY 10017, USA.
- United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. (2018). *World Urbanization Prospects: The 2018 Revision*, Online edition. Available from <https://esa.un.org/unpd/wup/Publications>.
- United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. (2019). *World Population Prospects 2019*. Online edition. Rev. 1.
- World Bank. (2018). *World Development Indicators*. Washington, D.C.: The World Bank Group.
- World poverty clock (2019). <https://worldpoverty.io/> [Accessed on 17th October 2019].